



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Calédonie

Forêt
sèche



Espèces
envahissantes

Patrimoine
marin

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Liste des acronymes

ADECAL	Agence de développement économique de la Nouvelle-Calédonie	NC	et Solidaire Nouvelle-calédonie
AECOM	Bureau d'études et de conseil en ingénierie américain	CEIL	Observatoire de l'Environnement
ACCAF	Association Communale de Chasse Agréée de Farino	OFB	Office Français de la Biodiversité
AAP	Appel À Projet	ONG	Organisation Non Gouvernementale
ASBO	Association pour la Sauvegarde de la Biodiversité à Ouvéa	PAD	Plan d'Actions Dugong
AZE	Aires Educatives Environnementales	PAS	Plan d'Action Simplifié
DASS	Direction des Affaires Sanitaires et Sociales	PEE	Pôle Espèces Envahissantes
CA	Conseil d'Administration	PFS	Pôle Forêt Sèche
CANC	Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie	PGF	Parc des Grandes Fougères
CCPNC	Confédération des pêcheurs de Nouvelle-Calédonie	PII	Pacific Invasive Initiative
CIE	Centre d'Initiation à l'Environnement	PILN	Pacific Invasive Learning Network
COFIL	Comité de Pilotage	PN	Province Nord
CPS	Communauté du Pacifique	PNMC	Parc Naturel de la Mer de Corail
CT	Comité Technique	PPM	Pôle Patrimoine Marin
DAFE	Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement	PROE	Programme Régional Océanien pour l'Environnement
DEXEN	Cabinet de Développement et Expertise en Environnement	PROTEGE	Programme Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes
DINUM	Direction du Numérique et de l'Innovation du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie	PS	Province Sud
DSCGR	Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques	RCEA	Récifs Coralliens et Ecosystèmes Associés
EDEC	Etablissement De l'Élevage de Cervidés de Nouvelle-Calédonie	REPRISE	Restauration d'Ecosystèmes pour la Prévention des Risques naturels et les Services Eco systémiques
EEE	Espèce Exotique Envahissante	RORC	Réseau d'Observation des Récifs Coralliens
EIE	Enseignement à l'Initiative de l'Établissement	RR	Réaction Rapide
ERM	Espèce Rare et Menacée	SAGE	Service Aménagement et Gestion de l'Eau
FED	Fond Européen de Développement	SCO	Société Calédonienne d'Ornithologie
FFCNC	Fédération de la Faune et de la Chasse de Nouvelle-Calédonie	SEVE	Sauvetage des Espèces Végétales Endémiques
FS	Forêt Sèche	SIEC	Service Impact Environnemental et Conservation
GBRF	Great Barrier Reef Foundation	SIG	Système d'Information Géographique
GIE	Groupement d'Intérêt Economique	SIVAP	Service d'Inspection Vétérinaire, Alimentaire et Phytosanitaire
GIP	Groupement d'Intérêt Public	SMGF	Syndicats Mixtes de Gestion Forestière
GT	Groupe de Travail	SMRA	Service des Milieux et Ressources Aquatiques
IAC	Institut Agronomique Néo-Calédonien	SNSM	Société Nationale de Sauvetage en Mer
ICRI	International Coral Reef Initiative	UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
IFAP	Institut de Formation à l'Administration Publique	UNC	Université de la Nouvelle-Calédonie
IFRECOR	Initiative Française pour les Récifs Coralliens	UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
IRD	Institut de Recherche pour le Développement	WIPSEA	Startup technologique dédiée à la préservation de la biodiversité et experte en analyse d'images par le Deep Learning.
JONC	Journal Officiel de Nouvelle-Calédonie	ZCO	Zône Côtière Ouest
KNS	Koniambo Nickel SAS		
LAGMR	Lycée Agricole et Général Michel Rocard		
MNHN	Museum National d'Histoire Naturelle		
MTES	Ministère de la Transition Ecologique		

Sommaire

Fonctionnement général et activités transversales

1	Ressources humaines	6
2	Ressources budgétaires	6
3	Partenariats et activités réseaux	6
4	Communication du CEN	7

Forêt sèche

1	Protection des sites prioritaires de forêt sèche	11
2	Restauration des forêts sèches	12
3	Planification et coordination de la gestion des sites prioritaires	14
4	Expertises	17
5	Édition, communication et sensibilisation	19

Patrimoine marin

1	Stratégie, planification et coordination	23
2	Appui à la recherche de financement	25
3	Suivi de l'état de santé des récifs et des ressources exploitées	26
4	Mesures et luttés contre les menaces sur les récifs et écosystèmes associés et les espèces inféodées	28
5	Renforcement des compétences	29
6	Expertises et activités réseaux	30
7	Édition, communication et sensibilisation	31

Espèces envahissantes

1	Stratégie pays de lutte contre les EEE	35
2	Signalements et alertes (cellule de Veille)	38
3	Activités sur les « Ongulés envahissants »	40
4	Activités sur d'autres EEE	43
5	Renforcement des compétences	46
6	Expertises et activités réseaux	46
7	Édition, communication et sensibilisation	47

Annexes

1	Tableau des effectifs du CEN	49
2	Organigramme du CEN	51
3	Membres du Conseil d'Administration	52
4	Membres du Conseil scientifique	53
5	Comptabilité analytique par pôle	54

Fonctionnement général

et activités transversales

La coordination des activités des trois pôles thématiques du CEN et des opérations transversales, les questions stratégiques et la représentation sont assurées par l'équipe de direction qui organise également la gestion administrative et budgétaire de l'établissement. Des réunions d'équipe régulières sont dédiées aux questions transversales à l'ensemble des activités du CEN. L'équipe de direction se charge de la préparation et l'organisation des conseils d'administration, en lien avec la présidente, et avec l'appui de toute l'équipe du CEN.

L'année 2021 a bien entendu été marquée, comme l'année 2020, par la crise sanitaire, et notamment les deux périodes de confinement strict instaurées en Nouvelle-Calédonie du 08/03/2021 au 01/04/2021 inclus, puis du 07/09/2021 au 10/10/2021 inclus, durant lesquelles l'activité du CEN a cependant été maintenue. Une organisation a été mise en place dès la veille de chaque période de confinement et les agents ont en majorité assuré la continuité de leurs activités à temps plein par le biais du télétravail à domicile ou en présentiel pour certains. Seules les actions de terrain n'ont pu être réalisées sur ces périodes. Les périodes de confinement adapté puis de confinement allégé consécutives au 2ème confinement strict ont permis d'assurer un retour progressif à la normale et la reprise de réunions en présentiel et des activités de terrain.

CONSEILS D'ADMINISTRATION ORGANISÉS EN 2021

DATE	LIEU
27/05/2021	NOUMEA (PS)
26/08/2021	NOUMEA (PIL)
20/12/2021	NOUMEA (NC)

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique du CEN s'est réuni deux fois à l'initiative du Président du CS, qui a également entamé les réflexions autour de la formalisation du fonctionnement du CS. Le Conseil Scientifique a été sollicité officiellement en janvier 2021 sur des appels d'offre lancés dans le cadre du projet PROTEGE.

Par ailleurs, le Président du CS participe aux travaux du CTS engagé dans les réflexions sur l'avenir du CEN (voir ci-dessous).

1

RESSOURCES HUMAINES

ÉTAT DES EFFECTIFS

L'état des effectifs du CEN en 2021 est présenté en **annexe 1**. L'année a été marquée par plusieurs mouvements de personnel :

- ▶ Promotion interne pour le poste de **coordinatrice du pôle Patrimoine marin**
- ▶ Recrutement de **l'assistante de coordination du pôle Patrimoine marin**
- ▶ Départ de la chargée de communication en août 2021 (non remplacée)
- ▶ Départ en février 2021 de la technicienne du pôle Forêt sèche (non remplacée)
- ▶ Promotion interne pour le poste d'**animatrice PROTEGE**
- ▶ Recrutement du **technicien PROTEGE**

2

RESSOURCES BUDGETAIRES

La **comptabilité analytique horaire**, couplée à la comptabilité analytique par action, permet d'apprécier précisément le coût de chaque objectif et de chaque action mis en œuvre par les agents des trois pôles. Les résultats de cette comptabilité analytique pour 2021 sont présentés en **annexe 5**.

3

PARTENARIATS ET ACTIVITÉS RÉSEAUX

PROROGATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE

Suite à la procédure entamée en mars 2020 et après accord favorable et formalisé de l'ensemble des membres, la signature de l'avenant par ces derniers a pu être finalisée en mai 2021, conclue par la parution au JONC de l'arrêté du Haut-Commissariat. Ainsi, la convention du CEN est prolongée jusqu'au 31/12/2022.

AVENIR DU CEN

Après la restitution des résultats de la dernière phase de l'étude stratégique (septembre 2019-février 2021) en réunion du Conseil d'administration du 21/12/2020, les travaux ont continué tout au long de l'année 2021 pour réaliser la feuille de route devant aboutir à la création d'une nouvelle structure. Ainsi, le Comité Technique Stratégique (CTS), créé initialement pour le suivi de l'étude susmentionnée, a été mandaté pour poursuivre les réflexions. Organisé et animé par le CEN, il s'est ainsi réuni 6 fois (17/02, 29/04, 01/06, 02/07, 19/08, 09/11). Plusieurs documents ont été produits pour alimenter l'avancement des réflexions : panorama des acteurs, comptabilité analytique horaire des missions actuelles du CEN, matrice de priorisation des missions, projet de schéma d'organisation fonctionnelle, projet de convention constitutive pour un futur GIP.

PARTICIPATION LOCALE À DIVERS COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

De par son caractère multi partenarial, son champ d'action géographique à l'échelle du pays et son champ d'action thématique, le CEN est fréquemment, et de plus en plus, sollicité pour participer à des réunions de diverses instances et plus ou moins directement relatives à ses domaines d'intervention.

SOLLICITATIONS ET CONTRIBUTIONS DIVERSES

Identifié d'une part comme la seule structure locale en charge de la coordination de certaines thématiques



environnementales en Nouvelle-Calédonie, et d'autre part comme point focal local, régional ou national pour ces mêmes thématiques, **le CEN est fréquemment sollicité, par divers acteurs**, hors programmation initiale et tout au long de l'année, pour des avis, expertises, relectures de documents, participation à des réunions ou ateliers, transmissions d'informations, sur des sujets en lien plus ou moins directement avec ses champs actuels de compétence. Ces sollicitations, auxquelles s'efforce de répondre l'équipe dans la mesure du possible, **participent de manière non négligeable à l'augmentation de sa charge de travail.**

PARTENARIAT AVEC LE LYCÉE MICHEL ROCARD

Sollicitée par la DAFE, la directrice du CEN a accepté de devenir, à compter de 2016, membre du conseil d'administration du Lycée Agricole et Général Michel Rocard à titre de personnalité qualifiée, avec voix délibérative. Outre ce mandat officiel, le CEN a développé des partenariats techniques avec l'établissement, détaillés ci-dessous dans les chapitres des Pôles Forêt Sèche et Espèces Envahissantes. Une convention globalisée reprenant l'ensemble des éléments de collaboration entre les deux structures a été signée en avril 2021.

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ (OFB) & TE ME UM

Le CEN, identifié comme membre du comité local d'instructeurs, et également comme référent de Te Me Um, a participé en 2021 au jury de plusieurs appels à projet lancés par l'OFB en 2021 :

- ▶ **Avril 2021** : AAP Atlas de la Biodiversité Communale
- ▶ **Mai 2021** : AAP Mob'Biodiv Restauration 2021
- ▶ **Juin 2021** : AAP Microprojets Te Me Um
- ▶ **Octobre 2021** : AAP ReMHOM (Restauration des milieux humides continentaux)
- ▶ **Octobre 2021** : AAP Mob'Biodiv Restauration des écosystèmes terrestres 2022

JURY NICKELS DE L'INITIATIVE

En juin 2021, le CEN a été sollicité dans le cadre de la 29ème édition des Nickels de l'initiative, orientée en 2021 sur la thématique de l'environnement, afin de devenir membre du jury de la zone Nord-Ouest. A ce titre, la directrice du CEN a donc analysé et noté les 3 projets reçus et participé à la session du jury organisée en distanciel le 15/10/2021.

4

COMMUNICATION CEN

La présence d'une chargée de communication au sein du CEN de septembre 2019 à août 2021 a permis le déploiement de nombreuses actions de communication et de renforcer la visibilité du CEN, d'apporter un appui à l'équipe sur les actions de communication des projets dans chaque pôle, de coordonner l'édition du rapport d'activité et des lettres d'information et tout autre support de communication générale du CEN. Un gros effort a notamment été déployé pour mettre à jour et enrichir les pages du site internet du CEN, avec une forte contribution des équipes de chaque pôle. Depuis le départ de cette ressource humaine, non remplacée pour cause de restriction budgétaire, l'équipe du CEN s'est répartie les tâches courantes de communication : publication de brèves, publication de posts facebook, mise à jour de l'agenda, mise en ligne de documents et de vidéos (via la chaîne YouTube dédiée),...



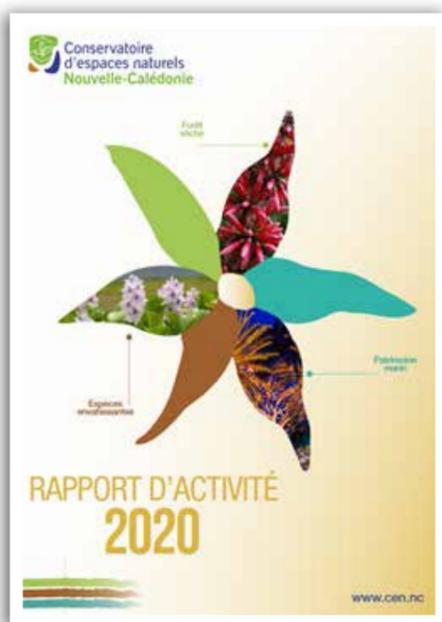
LETTRE D'INFORMATION

Pour cause de restriction budgétaire, un seul numéro de la lettre d'information du CEN « Espace Nature » est paru en 2021 (avril), disponible uniquement en version pdf téléchargeable sur le site du CEN, et en version html envoyée par mail aux abonnés. Ce numéro spécial a été spécifiquement consacré à **l'anniversaire des 10 ans du CEN**, par le biais notamment d'une frise historique de l'évolution du CEN.



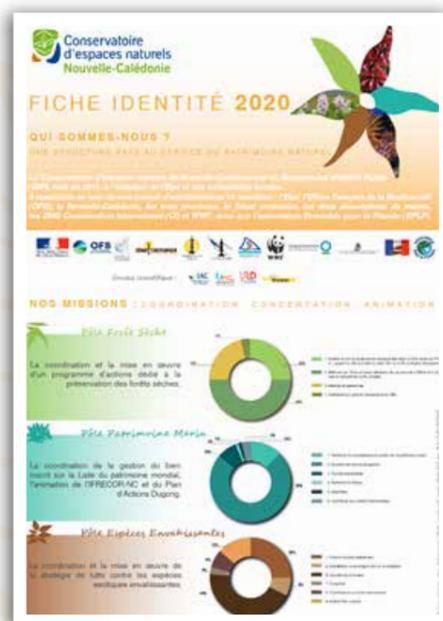
ÉDITION GRAND PUBLIC DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Une version grand public du rapport d'activité 2020 a été éditée, uniquement disponible en version pdf téléchargeable sur le site du CEN.



FICHE IDENTITÉ CEN

Une fiche d'identité du CEN, en format A4 recto-verso a été éditée, mettant en exergue les principales activités du CEN et les chiffres clefs de 2020. Réalisée en interne, elle est actualisée annuellement.



PÔLE forêt sèche

En vue d'atteindre les objectifs (Cf. encadré) pour la conservation des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie, le Pôle Forêt Sèche (PFS) a engagé dans le cadre de son plan d'actions 2021 les opérations présentées ci-après.

COMITÉ TECHNIQUE ET GROUPES DE TRAVAIL ANIMÉS EN 2021

Le comité technique forêt sèche s'est réuni le **07 juillet 2021** et le **17 novembre 2021** afin d'assurer le suivi des opérations mises en place par le PFS et d'élaborer un plan d'actions pour 2022.

Le comité technique a souhaité poursuivre des réflexions thématiques par le biais des groupes de travail (GT) suivants :

- ▶ GT pour la gestion des sites prioritaires (**02 mars 2021 et 18 avril 2021**).
- ▶ GT pour la protection et la conservation des Espèces Rares et Menacées des forêts sèches (ERM) (**29 avril 2021 et 24 août 2021**).
- ▶ GT pour le suivi scientifique des forêts sèches (**24 août 2021**).

OBJECTIFS POUR LA CONSERVATION DES FORÊTS SÈCHES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

- ▶ **Protéger et étendre les sites représentatifs des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie** pour permettre la conservation des habitats et des espèces, et intervenir pour réduire les menaces sur d'autres forêts sèches.
- ▶ **Doubler le rythme de protection physique des sites de forêt sèche**, en passant de 300 ha à 600 ha, voire 700 ha de forêt sèche clôturés.
- ▶ **Multiplier par 10 les surfaces reboisées**, afin de parvenir à 200 ha d'ici 2023, tout en baissant les coûts unitaires de plantation.

1

PROTECTION DES SITES PRIORITAIRES DE FORET SECHE



Nouvelle protection anti-cervidés autour des forêts sèches de la presqu'île de Pindai

En 2021, le PFS a assuré la continuité du chantier de mise en défens de parcelles de forêt sèche initiée en 2020 sur la presqu'île de Pindai. Le PFS a effectué des missions ponctuelles de surveillance et d'état des lieux des mises en défens sur les sites de Beaupré, Porwi, Malhec et Pindai.

Les opérations d'entretien de clôture permettant la protection des forêts sèches face aux ongulés (cerfs et cochons) sont dévolues aux collectivités gestionnaires et à certains propriétaires de site depuis 2018.

L'entretien a été mené par ces acteurs (Province Nord, Sem Mwe Ara, propriétaires) sur les mises en défens de Pindai, du domaine de Déva, de Tiéa, de Malhec, de Nékoru, de Porwi.

2

RESTAURATION DES FORÊTS SÈCHES

PLANTATIONS D'ESPÈCES DE FORÊT SÈCHE ORGANISÉES EN 2021



Opération de plantation sous-couvert arboré en 2021 (parcelle Pindaï P1)

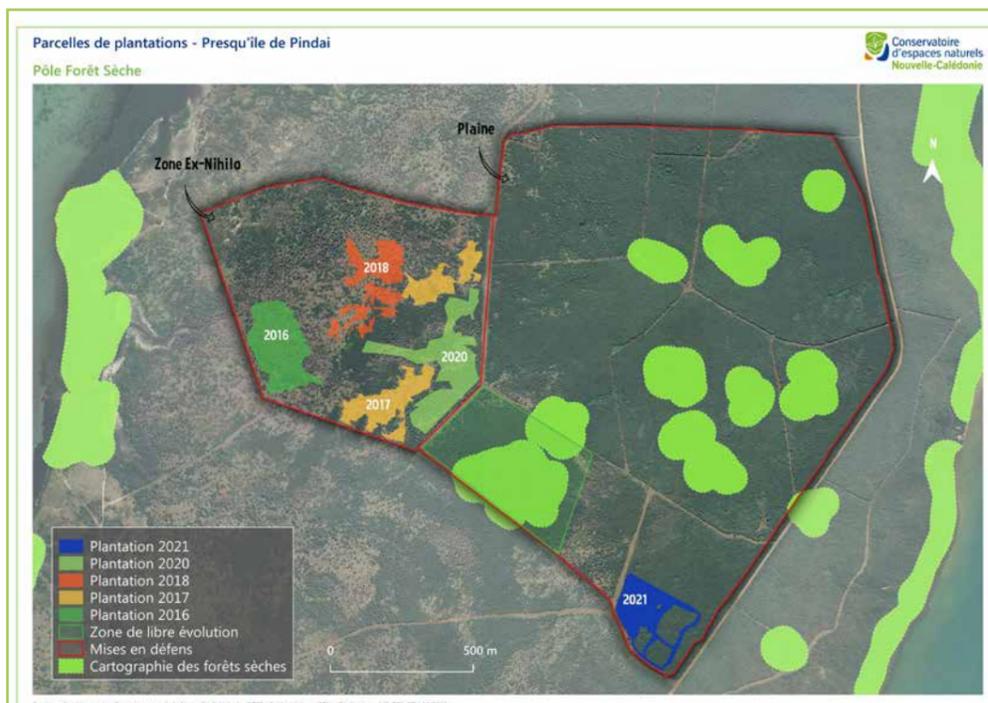
Le CEN a finalisé en avril 2021 la première opération de diversification sous-couvert arboré au sein du nouveau site protégé de la presqu'île de Pindaï. Cette action permet d'initier le renforcement de la



Opération de plantation sous-couvert arboré en 2021 (parcelle Pindaï P1)

résilience des forêts sèches du site grâce à l'enrichissement de 5 ha de forêt dégradée (fourrés à gaïacs). 5 000 nouveaux plants de 20 espèces différentes dont 2 espèces rares et menacées (*Pittosporum brevispinum* (CR) et *Albizia guillainii* (VU)) ont ainsi été plantés.

Cette nouvelle plantation va permettre de compléter les référentiels techniques de restauration écologique des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie et guider les prochaines opérations de plantations qui seront déployées au sein de la nouvelle mise en défens.



Zonage des plantations réalisées par le PFS en 2021 (parcelle Pindaï P1)

MOBILISATION DE FINANCEMENTS POUR LA RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DES FORÊTS SÈCHES DE NOUVELLE-CALÉDONIE ET CADRAGE DE PLANTATIONS

Le PFS en accord avec l'ensemble de ses partenaires s'est employé à mobiliser des fonds pour le financement de la restauration écologique des forêts sèches par le biais d'une réponse à l'appel à projet de l'Initiative Kiwa, programme multi-bailleurs qui vise à renforcer la résilience au changement climatique des écosystèmes, des communautés et des économies des îles du Pacifique grâce aux Solutions Fondées sur la Nature (SFN).

Le projet, soumis par le PFS à l'Initiative Kiwa en septembre 2021, visait à renforcer la résilience des forêts sèches en agissant au sein des deux principaux sites de forêt sèche sur foncier public (Presqu'île de Pindaï et Domaine de Déva). Financer de nouvelles opérations de restauration écologique à partir de 2023, améliorer la gestion des menaces pesant sur les massifs forestiers (incendie, espèces exotiques envahissantes) et faciliter la mise à disposition de nouveaux référentiels techniques de restauration des forêts sèches auprès des professionnels et du grand public constituait le cœur du projet. La proposition de projet n'a toutefois pas été sélectionnée par l'Initiative Kiwa (réponse reçue le 30 mars 2022).

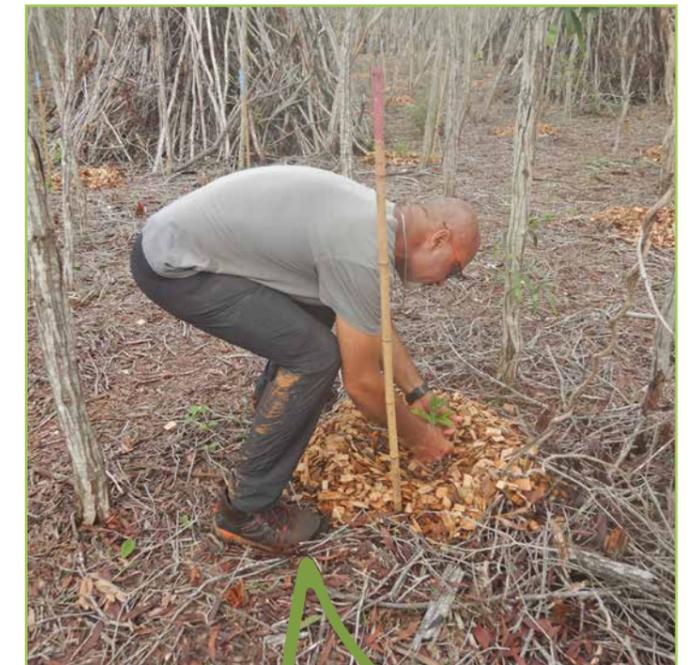
Le PFS a également sollicité un financement auprès de l'OFB pour un projet complémentaire à celui soumis à l'Initiative Kiwa tout en pouvant être réalisé de manière indépendante. L'OFB a répondu favorablement en attribuant un financement de 65000 €. Ce projet financé par l'OFB vise à favoriser la résilience des sites de la Presqu'île de Pindaï et du Domaine de Déva en permettant la plantation de 2700 arbres de forêt sèche sur chacun des sites. Ces plantations auront lieu en 2023.

SUIVI DES ACTIONS DE RESTAURATION, CAPITALISATION ET DIFFUSION DES CONNAISSANCES

Sur les parcelles plantées à Pindaï de 2016 à 2021 le CEN a mis en place un dispositif de suivi en collaboration avec l'entreprise en charge du chantier de restauration. Ce dispositif permet de suivre la survie des plants mis en terre et la croissance d'un échantillon d'individus.

Ces données ont été vérifiées et capitalisées par le PFS en 2021. Leur analyse viendra compléter les informations sur certaines espèces cadres de la restauration des forêts sèches. L'acquisition et la capitalisation de données de croissance et de survie se poursuivent sur les parcelles plantées récemment (2020-2021) en vue de renforcer les référentiels techniques concernant les essais de diversification sous-couvert arboré.

Comme chaque année, un appel a par ailleurs été diffusé en fin de saison de plantation aux acteurs de la restauration écologique de Nouvelle-Calédonie pour les inviter à transmettre leurs données. Cette capitalisation de données permet de renseigner un indicateur d'évolution des surfaces de forêt sèche reboisées conformément aux objectifs fixés dans la stratégie de conservation des forêts sèches.



Suivis des plantations du site de restauration écologique (Presqu'île de Pindaï)

3

PLANIFICATION ET COORDINATION DE LA GESTION DES SITES PRIORITAIRES

COORDINATION DES INTERVENTIONS ET MUTUALISATION DES MOYENS

Le PFS coordonne la gestion des neufs sites prioritaires de forêt sèche qui bénéficient d'un plan de gestion simplifié validé par le Comité Technique Forêt Sèche en vue d'améliorer la synergie des actions et des moyens techniques pour la gestion de ces sites.

Des rencontres entre le PFS et les services techniques des provinces ont eu lieu en 2021 afin de procéder au transfert de certaines opérations de gestion de ces sites (surveillance et maîtrise d'œuvre des opérations d'entretien notamment).



Expertise terrain pour la gestion du risque feu au niveau des sites prioritaires de forêt sèche (Pointe Maa)

Dans le cadre de ces plans de gestion 6 sites (Pindai, Tiéa, Nékoru, Pointe Maa, Beupré et Porwi) ont bénéficié de visites d'expertise, organisées par le CEN et les collectivités gestionnaires, afin d'améliorer la gestion du risque « feu ».

Ces visites ont permis de préciser les opérations de gestion à mettre en œuvre pour la prévention des incendies et d'améliorer la connaissance du terrain (accès, point d'eau) des équipes de lutte contre les incendies (centre de secours communaux et Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques (DSCGR)). Des fiches « réflexes » seront éditées par la DSCGR pour faciliter d'éventuelles interventions des services de secours.

Au regard du contexte budgétaire contraint et à l'issue des échanges au sein du Comité Technique Forêt Sèche, les collectivités gestionnaires et le CEN se concentrent sur la mise en œuvre des plans de gestion actuellement définis et n'envisagent pas à court terme la gestion coordonnée d'autres sites prioritaires pour la conservation des forêts sèches.

DIFFUSION DES CONNAISSANCES GÉOGRAPHIQUES ET OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

Le PFS et le groupe de travail cartographie ont poursuivi leurs travaux visant la diffusion de l'information géographique et d'indicateurs de gestion relatifs aux forêts sèches.

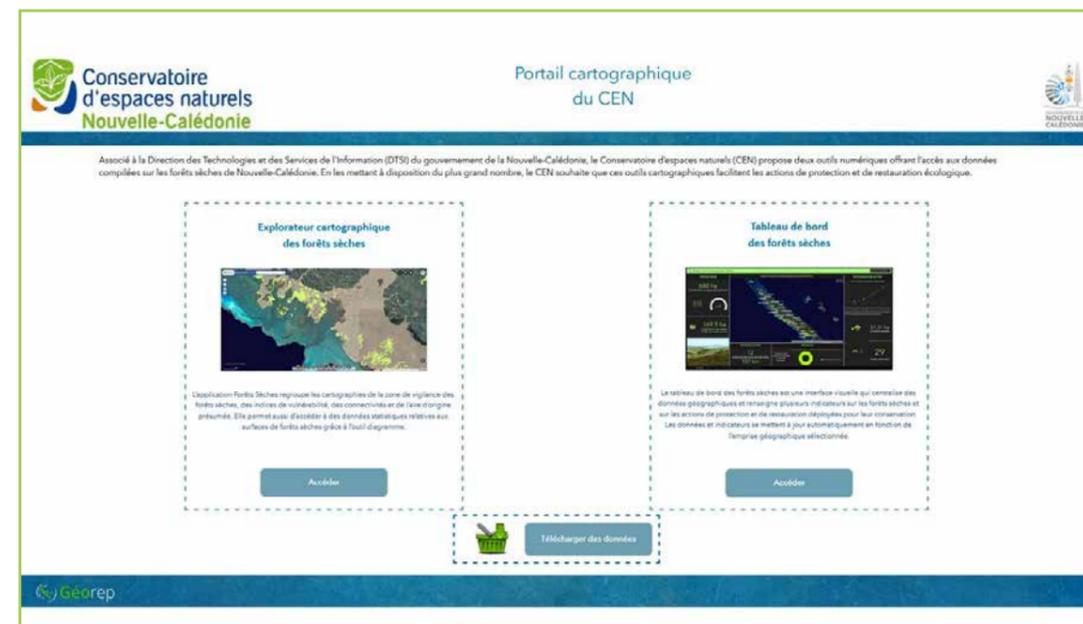
Les forêts sèches disposent d'un nouveau portail cartographique (<https://cen-foret-seche.georep.nc>), mis en ligne par la Direction du Numérique et de l'Innovation du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (DINUM) en début d'année 2021. Ce portail offre l'accès aux outils numériques dédiés aux forêts sèches développés grâce à l'appui de la DINUM : l'explorateur cartographique, le tableau de bord numérique des forêts sèches, et la plateforme de téléchargement des données géographiques (comprenant notamment la cartographie des forêts sèches).

Ces interfaces numériques diffusent des données cartographiques, des indicateurs de gestion et certains des indicateurs de suivi de la stratégie de conservation des forêts sèches, capitalisés et compilés par le PFS.

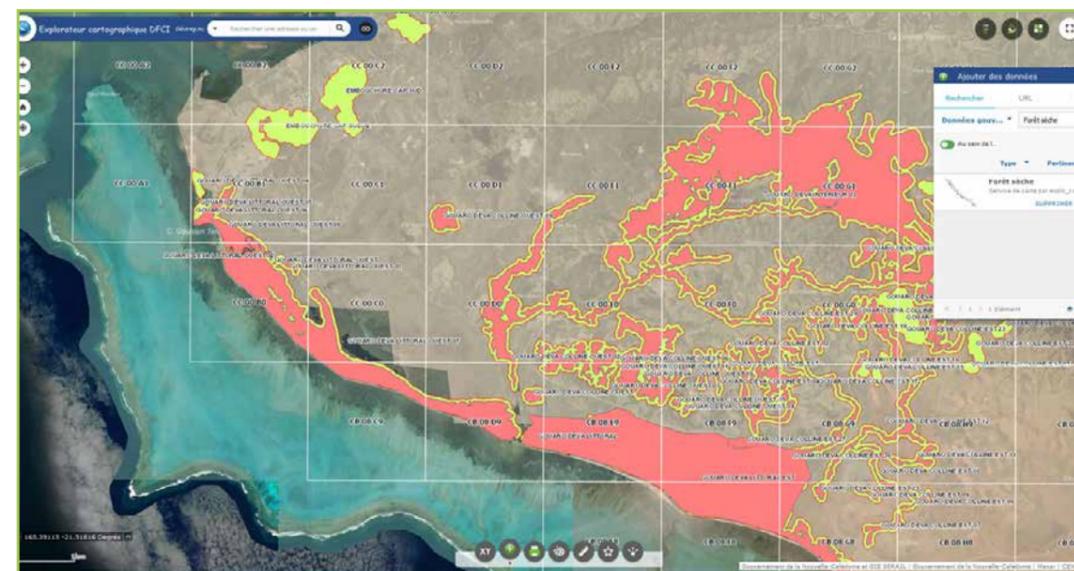
Il est prévu de mettre à jour ces données annuellement ; une première actualisation a ainsi été faite en fin d'année 2021. La cartographie des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie ainsi mise à jour inclut notamment les nouveaux jeux de données transmis par la province Sud pour les communes de Païta et Boulouparis.

L'information géographique identifiant les sites de forêt sèche jugés prioritaires (sites protégés et/ou en cours de restauration écologique notamment) dans le cadre de la prévention et la lutte contre les incendies a également été

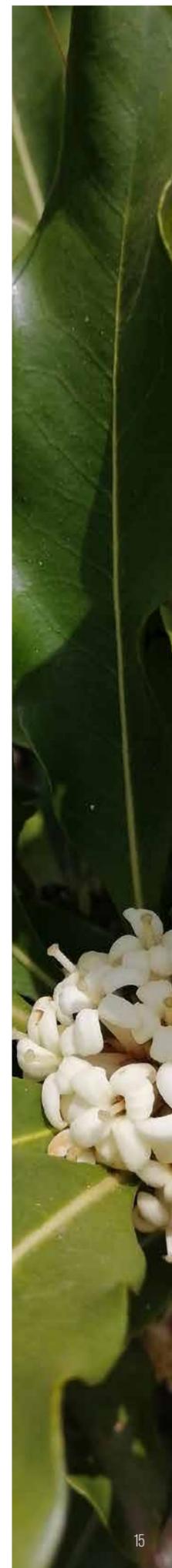
mise à disposition des services concernés. Ces données, disponibles sur l'explorateur DFCEI du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (<https://dfci.georep.nc>) ont vocation à faciliter les opérations des centres de secours communaux et de la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques de Nouvelle-Calédonie.



Portail cartographique du CEN NC (Georep NC)



Représentation des données cartographiques pour la prévention et la lutte incendie (Explorateur DFCEI)



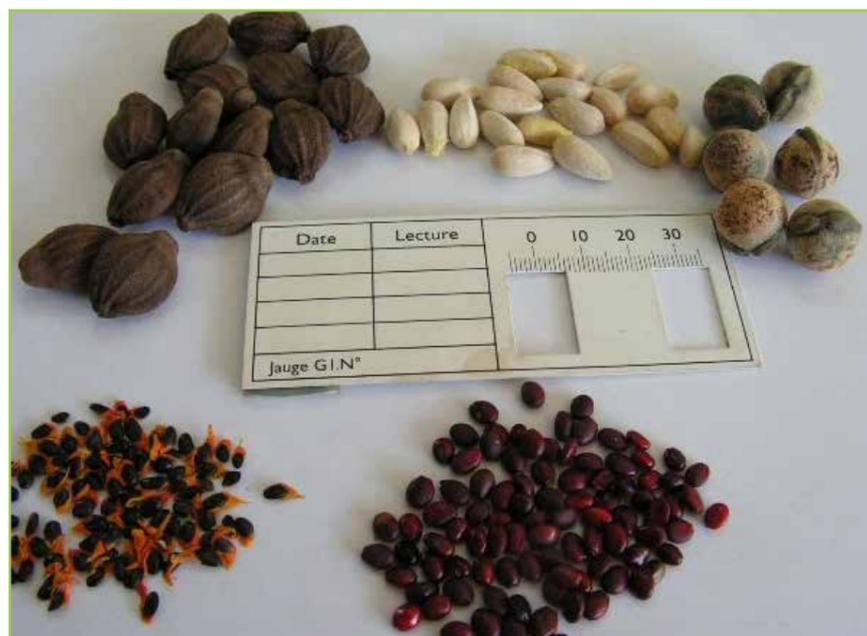
APPUI DE LA RECHERCHE À LA GESTION DES SITES (RÉSEAU DE SUIVI DES FORÊTS SÈCHES ET CADRAGE DE DISPOSITIFS EXPÉRIMENTAUX)

La plupart des sites du réseau de suivi des forêts sèches ont fait l'objet d'un suivi de l'évolution de la végétation dix ans après leurs mises en défens. Les différents rapports de suivi sont disponibles sur le site internet du CEN (www.cen.nc) ou via le tableau de bord des forêts sèches (<https://cen-foret-seche.georep.nc>). Le suivi de l'évolution floristique et structurelle de la forêt sèche du site de Malhec, prévu en 2021, n'a pu être réalisé du fait du contexte budgétaire contraint. Le PFS reprogrammera ce suivi lorsque des financements auront pu être mobilisés.

En 2021, le groupe de travail suivi des forêts sèches s'oriente vers l'expérimentation sur le terrain de nouvelles méthodes de restauration des forêts sèches (semis directs).

En vue de cadrer ces tests de semis direct à mener au sein de parcelles de restauration expérimentales (Presqu'île de Pindaï et Domaine de Déva), le PFS a procédé à un travail de capitalisation des données sur les graines des espèces de forêt sèche et sur les dispositifs expérimentaux mis en place au sein des forêts sèches ou d'écosystèmes forestiers tropicaux à travers le monde.

Le groupe de travail suivi scientifique est mobilisé pour la sélection des espèces candidates et pour le cadrage technique et scientifique de ces tests. Cette expérimentation, intégrée à la proposition de projet soumise à l'Initiative *Kiwa*, sera lancée lorsque les financements nécessaires auront pu être mobilisés.



Graines d'espèces de forêt sèche (IAC)

CONSERVATION DES ESPÈCES VÉGÉTALES RARES ET MENACÉES DES FORÊTS SÈCHES (ERM)

Les membres du Comité Technique Forêt Sèche ont souhaité mettre en place en 2021 un groupe de travail (GT) sur la thématique des espèces rares et menacées des forêts sèches (ERM). Ce groupe de travail est constitué des collectivités gestionnaires, des instituts de recherche, d'ONG et de l'association Endemia en charge d'évaluer le risque d'extinction de l'ensemble de la flore de Nouvelle-Calédonie.

Les objectifs de ce groupe de travail consistent à :

- ▶ Faire un état des lieux des actions de conservation des ERM des forêts sèches
- ▶ Concevoir un outil de suivi des actions de conservation (Tableau de bord des ERM)
- ▶ Actualiser la liste des ERM des forêts sèches et établir une nouvelle priorisation
- ▶ Définir un protocole commun de suivi de la régénération naturelle des ERM dans les sites prioritaires
- ▶ Planifier et favoriser la synergie des actions, des moyens techniques et financiers pour la conservation des espèces végétales des forêts sèches.

La mise en place de ces réflexions a été l'occasion pour le PFS de capitaliser davantage de données en compilant plus de 25 000 enregistrements d'occurrences d'espèces non introduites en forêt sèche. Ce travail important de compilation des données provenant de différentes sources (Province Nord, Province Sud, IRD, IAC, Endemia, CEN) constitue la base permettant d'identifier les espèces rares et menacées de forêt sèche et leur localisation. Il a aussi permis de faire le point sur l'évaluation du risque d'extinction de la flore des forêts sèches : près de 40% des taxons présents en forêt sèche ont bénéficié d'une évaluation récente par les experts du RLA Flore NC, et 60% mériteraient de faire l'objet d'une réévaluation (106) ou n'ont pas encore été évalués (445).

Le PFS a développé un premier tableau de bord des ERM des forêts sèches faisant l'état des lieux des actions menées et des connaissances acquises sur la période 2012-2021, ce qui permet d'obtenir une vision globale des efforts de conservation entrepris vis-à-vis des espèces végétales prioritaires dans le cadre de la stratégie de conservation des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie.

C'est à partir de critères identifiés par les membres du GT que les travaux se poursuivront en 2022, notamment pour identifier les espèces prioritaires pour lesquelles des plans d'actions seront définis.

Ces travaux ont été l'occasion pour les participants de partager le constat que le manque de connaissances sur la taxonomie, la distribution et l'état des populations, peut contraindre les évaluations et les objectifs de priorisation.

Liste des ERM des forêts sèches (204 taxons pour 199 espèces) mise à jour sur la base d'un croisement avec la zone de vigilance des forêts sèches :

EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION (CR) :
39 taxons - (38 espèces)

EN DANGER (EN) :
64 taxons - (63 espèces)

VULNÉRABLES (VU) :
65 taxons - (62 espèces)

PRESQUE MENACÉES (NT) :
36 taxons

4

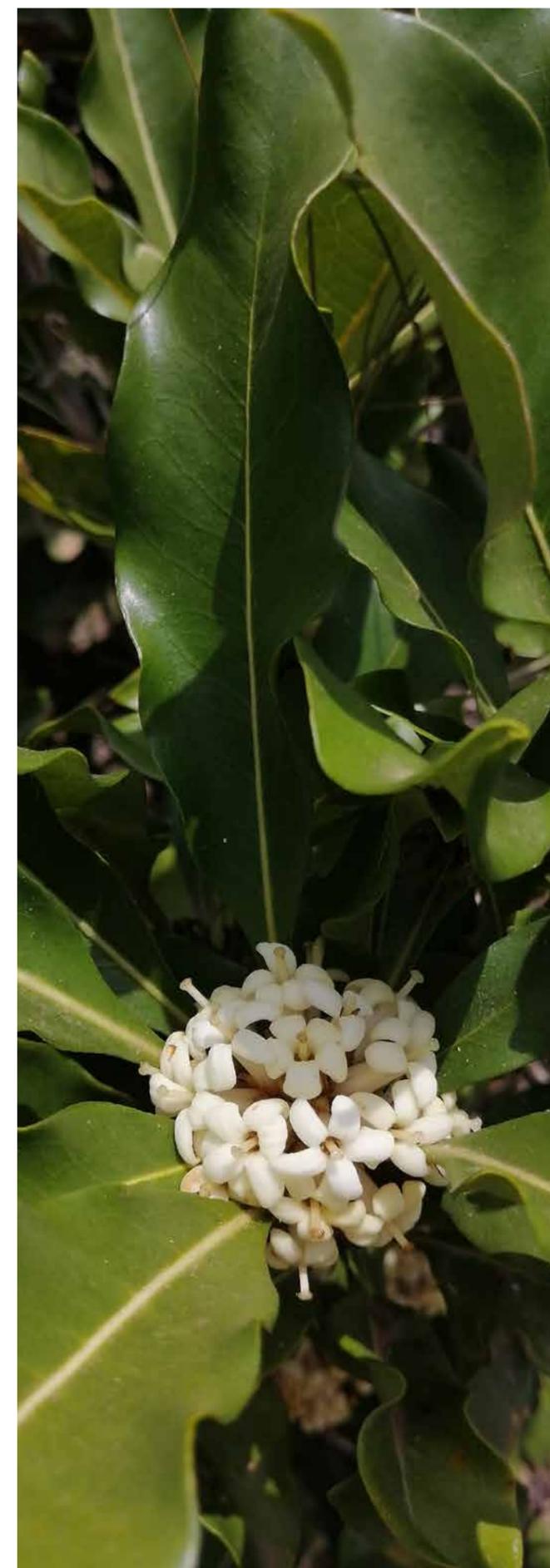
EXPERTISES

Des conseils en termes de restauration écologique des forêts sèches (protocole, choix d'espèces adaptées...) ont été diffusés auprès de gestionnaires, d'entreprises, d'associations et de propriétaires privés.

Le PFS a mis à disposition des bureaux d'étude en charge d'études d'impacts ou de mises à jour de plans d'urbanismes directeurs (PUD), un ensemble de données ayant trait aux forêts sèches.

Dans le cadre d'un appui technique à la mise en place de mesures de compensation des impacts environnementaux, le PFS a mené des opérations de prospection et de reconnaissance sur un site de 60 ha (presqu'île de Pindaï) pour produire une cartographie des zones propices au déploiement d'opérations de restauration écologique des forêts sèches pouvant compléter les opérations en cours sur ce site prioritaire.

Pittosporum brevispinum, espèce végétale rare et menacée des forêts sèches





5

ÉDITION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Le PFS a animé les différents outils de sensibilisation mis à disposition du public dans le stand du CEN : lors de la fête de la forêt du Parc municipal du Ouen Toro à Nouméa (24/04/2021) et lors du Salon de l'Horticulture de Pouembout (05/06/2021).

Plusieurs événements auxquels le CEN participe habituellement ont été annulés en raison de la crise sanitaire.

Du fait du contexte budgétaire contraint, le programme d'animations sur la thématique des forêts sèches n'a pu être soutenu cette année par le PFS comme c'était le cas les années précédentes.

Le PFS a encadré des élèves du Lycée agricole et général Michel Rocard pour réaliser une opération de suivi participatif

d'une espèce végétale vulnérable (*Ixora margaretiae*) dont les populations ont été renforcées par le PFS en 2016.

Plusieurs actions du PFS réalisées en 2021 ont été relayées par le biais du site internet (www.cen.nc), de la lettre d'information du CEN et des réseaux sociaux. Le PFS a ainsi publié 8 brèves sur le site internet du CEN. Une soixantaine de documents (ouvrages, outils de sensibilisation, outils pédagogiques interactifs, documents techniques) sont aussi disponibles sur le site.

Le PFS a édité en 2021 des dépliants concernant les sites prioritaires de forêt sèche bénéficiant d'un plan de gestion. Outils conçus pour informer et sensibiliser les riverains et parties prenantes agissant sur ces secteurs, ces nouveaux supports numériques présentent les caractéristiques de ces sites et les actions de gestion mises en œuvre. Ils sont accessibles via le site internet du CEN (www.cen.nc) et le tableau de bord numérique des forêts sèches.

Dépliant présentant un site prioritaire de forêt sèche bénéficiant d'un plan de gestion

Suivi d'une espèce végétale rare et menacée (*Ixora margaretiae*)



Animation stand CEN par le PFS

DANS LA FORÊT SÈCHE DE NÉKORO, ON TROUVE...

- 186 espèces végétales (82 endémiques et 26 rares et menacées)
- 24 espèces d'oiseaux (15 endémiques)
- 5 espèces de reptiles toutes endémiques
- 48 espèces de papillons
- 1 espèce de bulime (escargot endémique)

LA FORÊT SÈCHE DE NÉKORO

Souvent confondue avec la savane à niaoulis ou les fourrés à gaïacs, milieu dégradés et pauvres en biodiversité, la forêt sèche est au contraire riche d'une flore et d'une faune rares et très diversifiées.

La forêt sèche de Nékoro est située sur la commune de Poya au sein d'une propriété privée dédiée à l'élevage extensif de bovins. Cette forêt sèche occupe une position centrale dans un ensemble forestier important allant de la presqu'île de Pindai au Nord jusqu'à la forêt de Néoni plus au Sud. Elle borde dans sa partie ouest l'aire marine protégée de la Baie de Nékoro constituant ainsi un réseau d'espaces naturels préservés.

Protégée depuis 2007, cette forêt sèche de 150 ha est le plus grand site de forêt sèche sur terrain privé bénéficiant de mesures de protection. Cette forêt sèche est l'une des forêts sèches les mieux conservées de Nouvelle-Calédonie et constitue un véritable refuge pour la faune et la flore.

LA CONSERVATION ET LA GESTION DE LA FORÊT SÈCHE DE NÉKORO

Le propriétaire, la province Nord et le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Calédonie mutualisent leurs moyens pour la mise en œuvre d'un plan de gestion de la forêt sèche de Nékoro (2020-2024), qui cadre les actions de protection et de restauration écologique de la forêt sèche de Nékoro :

- Protection physique
- Reboisement
- Renforcement de populations d'espèces rares et menacées (ERM)
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (coris et cochons)
- Amélioration des connaissances scientifiques (suivi flore et faune)
- Prévention contre les incendies de forêt

MISE EN DÉFENS DE LA FORÊT SÈCHE DE NÉKORO

1 Terminelle cheimé (EN)
2 Aïra à ventre jaune
3 Bulime

Un refuge pour les espèces rares et menacées

La gestion du site de Nékoro permet la conservation de populations d'espèces rares et menacées (ERM). Parmi les 26 ERM recensées au sein du conservatoire, *Ipomoea inopinata*, *Pittosporum brevispinum* et *Ixora margaretiae* deux espèces en danger critique d'extinction et une vulnérable, inscrites sur la liste rouge de l'UICN, en sont les principales représentantes.

4 Protection physique et entretien
5 Reboisement et renforcement d'ERM
6 Suivi de la flore
7 *Ixora margaretiae* (VJ)
8 *Pittosporum brevispinum* (CR)
9 *Ipomoea inopinata* (CR)

Presqu'île de Pindai, Forêt de Néoni, Mise en défens de Nékoro 150 ha, Aire marine protégée

0 1000 m

Sources : Forêt Imagère - Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie - Forêts sèches - CEN - Réalisation : PFS-EDV-2021



Tournage NC 1ère - restauration écologique des forêts sèches (Presqu'île de Pindai)

Le PFS et la DINUM ont procédé à la mise à jour du tableau de bord numérique des forêts sèches sur le portail de l'information géographique de la Nouvelle-Calédonie (Georep.nc). Cet outil d'aide à la décision est accessible à tous, et peut être consulté par toute personne recherchant des informations sur les forêts sèches et sur les actions de conservation entreprises dans le cadre de la stratégie de conservation des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie coordonnée par le CEN et mises en œuvre par l'ensemble de ses membres et partenaires.

Des actions phares portées par le PFS en 2021 ont été mises en avant dans les médias. C'est le cas de la première phase de plantation de diversification au sein du nouveau site de restauration écologique des forêts sèches de la presqu'île de Pindai. Un reportage sur ce projet a été diffusée au JT NC 1ère le 20/04/2021.

Ces actions ont également fait l'objet d'une valorisation au sein du réseau de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels.

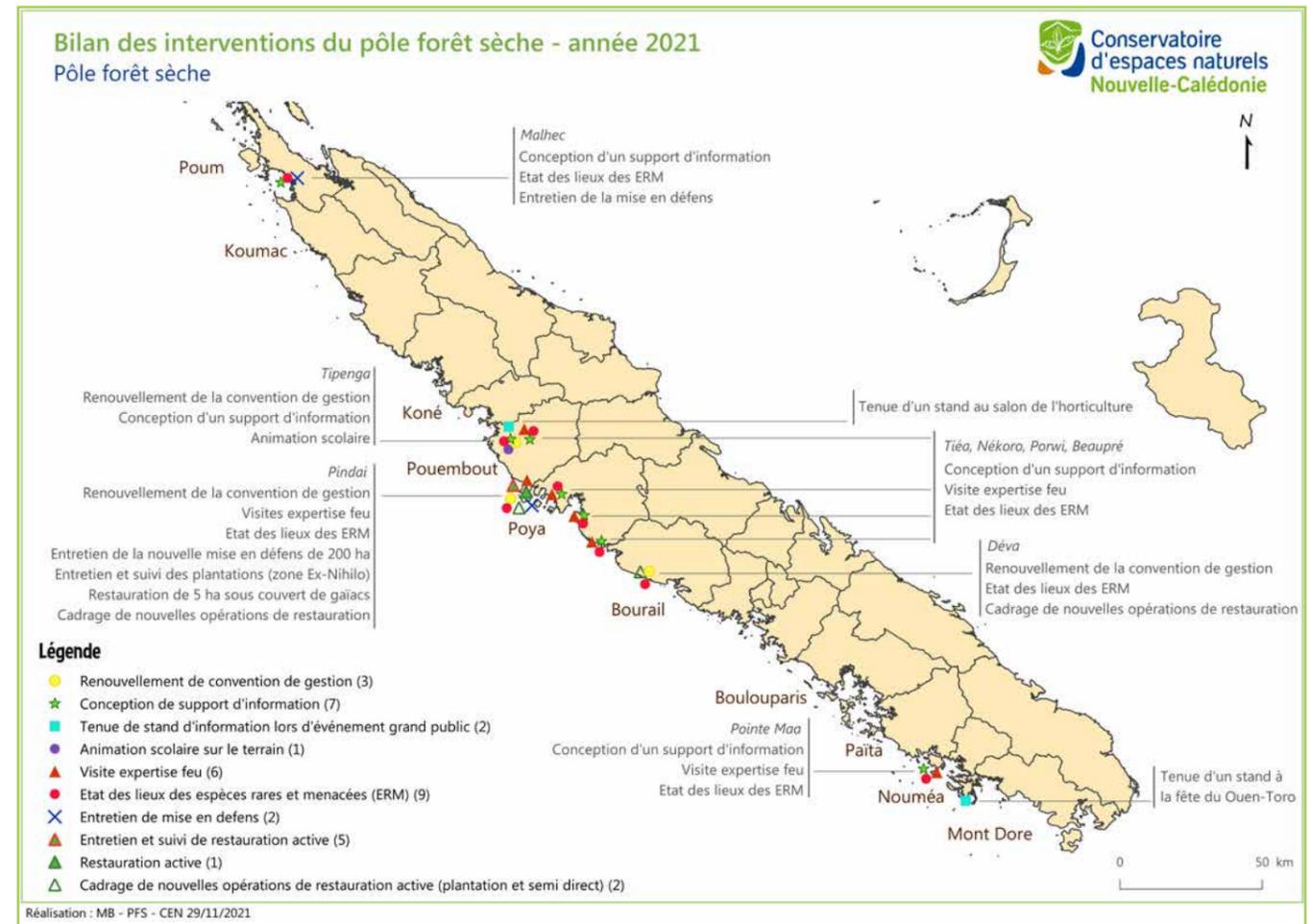
En vue de valoriser les forêts sèches, le PFS a facilité l'accès à un des sites de forêt sèche prioritaire pour la réalisation d'un documentaire sur les forêts sèches de Nouvelle-Calédonie : « O Fil de l'Eau spécial Forêt Sèche » accessible en ligne.

Les actions du PFS et la stratégie de conservation des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie ont été mises en avant lors d'un atelier technique dédié aux forêts naturelles dans le cadre de la définition de la stratégie de reboisement de la province Sud (17/06/2021).

Le PFS a poursuivi la diffusion des ouvrages dédiés aux forêts sèches (Guides de la faune et de la flore) via le réseau des librairies de Nouvelle-Calédonie.



Aperçu du Tableau de bord des forêts sèches, diffusé en début d'année 2021



Aperçu des interventions du Pôle Forêt Sèche en 2021

PÔLE patrimoine marin

En vue d'accompagner la gestion des lagons, récifs et écosystèmes associés, le Pôle Patrimoine Marin (PPM), déploie ses actions autour de trois volets :

- ▶ Le Patrimoine Mondial (PM) dont l'Initiative Récifs Résilients (RR) ;
- ▶ L'IFRECOR Nouvelle-Calédonie ;
- ▶ Le Plan d'Actions Dugong (PAD)

Les opérations suivantes ont été mises en œuvre dans le cadre du plan d'action 2021.

Comités techniques et groupes de travail animés en 2021

Une réunion de restitution des résultats du RORC et d'échange sur la pérennisation des suivis a eu lieu le 2 mars 2021.

Une réunion du Comité de suivi du projet de « formation au suivi des récifs » (AAP-OFB) a eu lieu le 2 mars 2021.

Dans le cadre de l'IFRECOR, un atelier de formation à la méthodologie MERCI-Cor s'est tenu les 9 et 10 avril 2021.

Le Comité Technique du PAD s'est réuni le 11 octobre 2021 afin de faire un point sur le fonctionnement du PAD et d'élaborer un plan d'action pour 2022.

Le Comité Technique PM s'est réuni le 19 novembre 2021 afin d'assurer le suivi des actions mises en place et d'élaborer un plan d'action pour 2022.

1

STRATÉGIE, PLANIFICATION ET COORDINATION

STRATÉGIE « RÉCIFS RÉSILIENTS »

De nombreux échanges et entretiens avec GBRF, ainsi qu'avec l'UNESCO, ont eu lieu en début puis milieu d'année pour définir les rôles du futur chef de projet Récifs Résilient et de l'équipe d'appui de GBRF. Il a permis d'aboutir au scénario suivant :

- ▶ Recrutement d'un(e) Chef de projet Récifs Résilients par le CEN ;
- ▶ Embauche d'une Conseillère en résilience (prestataire) par GBRF.



Animations du CEN lors des Journées de la tortue, Ile des Pins

Par ailleurs, un schéma organisationnel et fonctionnel de la mise en œuvre du projet et de la répartition des tâches entre Chef de projet et Conseiller a été réalisé. La procédure du recrutement du chef de projet a été engagée dès septembre 2021.

Malgré l'absence de chargé de projet Récif Résilient au CEN, l'équipe du pôle a soutenu l'Initiative Récifs Résilients, en :

- ▶ Rédigeant les rapports techniques et financiers en mars (sur les actions 2020) et septembre, à destination de GBRF ;
- ▶ Apportant un support administratif et financier pour l'organisation de la 3ème édition des « Journées de la tortue » à l'île des Pins (les fonds de GBRF ayant transité par le CEN). Cet évènement a été organisé par la Province Sud du 08 au 10 juillet à l'île des Pins. L'objectif principal de ces 3 jours était d'informer les tribus sur les connaissances scientifiques actuelles sur les tortues, et également d'impliquer et sensibiliser la population.

Le CEN a par ailleurs contribué à ces journées (cf Les Journées de la Tortue).

Par ailleurs, le CEN a parfois été sollicité, dans le cadre de l'Initiative Récifs Résilients, sur certains projets en réflexion (activités de cadrage, carrefour des projets, « solution exchange program »).

L'équipe du pôle a participé à deux Webinaires (le 09/11 et le 16/11) du « Solution Exchange Program » organisé en ligne au mois de novembre par GBRF. autour du tourisme durable. Il a rassemblé des experts mondiaux sur la thématique et des acteurs des différents sites de l'Initiative Récifs Résilients et s'est déroulé en 3 sessions sur les thématiques suivantes :

- ▶ Capacité de charges du tourisme ;
 - ▶ Changement de comportement ;
 - ▶ Diversification du tourisme.
- Il avait pour objectifs de :
- ▶ Mettre en relation les sites RR avec des experts ;
 - ▶ Partager et discuter de la science, des pratiques de pointe sur le sujet avec la communauté RR ;
 - ▶ Soutenir chaque site dans le diagnostic des opportunités d'actions locales et dans l'élaboration d'un plan pour les prochaines étapes.

BILAN DE LA PHASE 4 DU PLAN D'ACTION QUINQUENNAL LOCAL IFRECOR (2016 - 2020)



Rapport-Bilan IFRECOR

Les plans d'actions nationaux et locaux de l'IFRECOR sont élaborés selon un cycle de 5 ans. Ainsi, fin 2020, la phase 4, 2016-2020, est arrivée à son terme. En lien avec le secrétariat National de l'IFRECOR et le Comité Technique local en NC, le CEN a élaboré en 2021 le bilan des actions de cette phase.

2

APPUI À LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

DES PARTENARIATS PUBLICS/PRIVÉS POUR DIVERSIFIER LE FINANCEMENT D' ACTIONS DE PROTECTION ET DE CONSERVATION DES RCEA



La plateforme de financements participatifs public-privé, appelée SOS Corail, a été officiellement lancée par le secrétariat National IFRECOR et la Fondation de la Mer début 2021. Pour permettre son lancement, le PPM avait enquêté auprès des acteurs calédoniens pour connaître les actions qu'ils souhaitaient proposer, afin de les compiler et de les transmettre au National. Suite au lancement de cette plateforme, 2 projets Calédoniens sont financés :

Le premier est un projet d'exposition itinérante sur les récifs coralliens proposé et porté par l'association Pala Dalik.

Le deuxième projet financé par SOS Corail est un projet de renforcement des compétences des Comités de Gestion via la formation à l'utilisation d'outils d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD). Il est porté par le CEN, qui sera bénéficiaire des fonds issus de la Fondation de la Mer.



Plateforme SOS Corail



3

SUIVRE L'ÉTAT DE SANTÉ DES RÉCIFS ET DES RESSOURCES EXPLOITÉES

LE RÉSEAU DE SUIVI DU BIEN INSCRIT



Depuis l'inscription des « Lagons de Nouvelle Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés » en 2008, la maîtrise d'ouvrage des suivis des communautés biologiques coralliennes et de l'habitat est du ressort des trois Provinces et du Gouvernement. Afin d'optimiser la planification, le CEN a proposé de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage de ces suivis depuis 2019.

En partenariat avec l'Université de Nouvelle-Calédonie, une mission aux atolls d'Entrecasteaux a été réalisée en juin 2021.

Le navire Amborella a été mis à disposition gratuitement par le Gouvernement pour cette mission. Au total, 21 stations ont été suivies : les mêmes qu'en 2012 et une station de plus qu'en 2006. Les résultats de ces suivis seront connus début 2022.

Par ailleurs, une restitution a été organisée en novembre 2021 à La Foa afin de présenter les résultats de la mission réalisée en 2020 sur les récifs de Ouano.



Restitution des suivis PM à La Foa

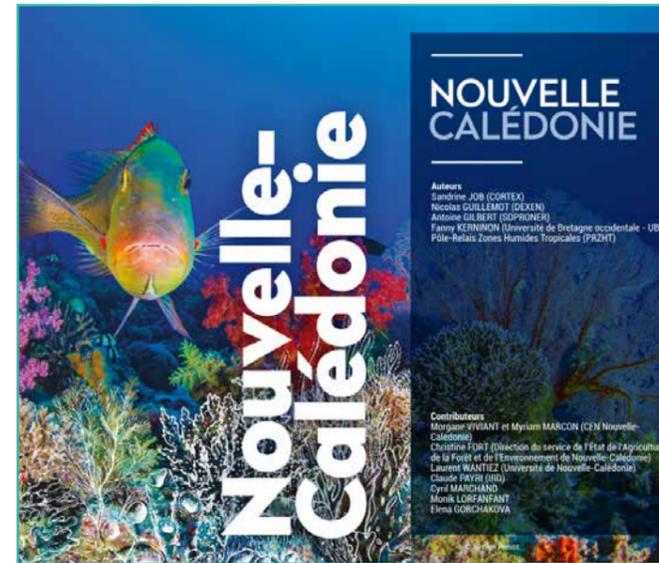
LE RÉSEAU D'OBSERVATION DES RÉCIFS CORALLIENS, UN SUIVI PARTICIPATIF SOUTENU PAR LE CEN



Depuis 2018, le CEN soutient le RORC, Réseau d'Observation des Récifs Coralliens, qui dispose de plus de 20 ans de données.

En 2021, la collecte des données par l'association Pala Dalik a été financée par d'autres bailleurs que le CEN. Le CEN a financé quant à lui l'analyse de 33 stations, la réalisation d'une carte de l'état des stations et l'actualisation des fiches descriptives pour 6 stations ayant vu leur état de santé se dégrader et d'une station (Pinjen) dont la fiche n'a pas été éditée depuis 10 ans.

BILAN NATIONAL DE L'ÉTAT DE SANTÉ DES RÉCIFS ET ÉCOSYSTÈMES ASSOCIÉS DANS LES OUTREMERS FRANÇAIS



Partie concernant l'état de santé des RCEA de Nouvelle-Calédonie

Pour ses 20 ans et pour marquer la fin de son 4ème programme d'actions (2016-2020), l'IFRECOR national a lancé en 2020 un projet de révision du bilan de l'état de santé des récifs coralliens et écosystèmes associés (RCEA) des outre-mer français. Le dernier bilan ayant été produit en 2015.

Ce bilan, dans lequel le CEN s'était investi en 2020, est paru au second trimestre 2021 et a été présenté par l'IFRECOR national lors de plusieurs conférences :

- ▶ En conférence de presse nationale le 29/06 ;
- ▶ Au Congrès mondial de la Nature à Marseille le 04/09 ;
- ▶ Au Webinaire de présentation de l'état de santé des RCEA des outre-mer français le 15/09 (avec une présentation par Cortex pour le volet Pacifique).

BASE DE DONNÉES RÉCIFS



Un récapitulatif des activités réalisées dans le cadre du projet Base De Données (BDD) Récifs a été réalisé afin de poursuivre la réalisation de ce projet.

Des échanges ont été amorcés avec l'CEIL durant l'année 2021 dans l'optique d'établir un partenariat dans le cadre de ce projet. Une convention de partenariat CEN-CEIL est en cours d'élaboration.

SUIVI PARTICIPATIF DES HERBIERS



Suite à la proposition du secrétariat National IFRECOR de financer l'initiation d'un suivi participatif des herbiers en Nouvelle-Calédonie, plusieurs échanges ont eu lieu courant de l'année 2021 entre le Pôle Patrimoine Marin du CEN et le secrétariat National (réseau Herbier).

Le CT IFRECOR a manifesté un intérêt certain à lancer cette thématique localement. Il souhaite pouvoir bénéficier d'un appui technique de l'IFRECOR National et adhère à l'idée d'associer Wallis & Futuna aux réflexions, mais souhaite également une mise en œuvre rapidement opérationnelle. Le CT a ainsi opté pour le lancement d'une prestation afin d'obtenir : le plan d'échantillonnage en NC (avec proposition de sites), la description du protocole de suivi et une évaluation des coûts de mise en œuvre. Ce projet devrait débuter à la mi-2022, soutenu par l'IFRECOR National.

Par ailleurs, le 05 octobre Fanny KERNINON de l'UBO (Université de Bretagne Occidentale) a présenté, avec l'appui du CEN, les travaux de sa thèse intitulée « Développement d'outils méthodologiques pour le suivi et l'évaluation de l'état de santé des herbiers d'outre-mer français et de leur environnement, dans un contexte de perturbation », aux acteurs de l'environnement de Nouvelle-Calédonie et de Wallis et Futuna.

Les travaux autour de cette thématique se poursuivront concrètement en 2022 avec l'organisation d'un atelier régional et une campagne de terrain, sous l'égide de l'IRD et de l'UBO.



© L-Wantiez

4

MESURER ET LUTTER CONTRE LES MENACES SUR LES RÉCIFS ET ÉCOSYSTEMES ASSOCIÉS ET LES ESPÈCES INFÉODÉES

ÉVALUER ET CARACTÉRISER LA PÊCHE NON PROFESSIONNELLE RURALE



© Nicolas Petit

L'IFRECOR soutient la volonté des gestionnaires de s'inscrire dans l'évaluation, la caractérisation et le développement d'outils de suivi de l'usage et de la fréquentation du lagon, permettant d'informer leur politique de gestion (objectif 4 du plan local IFRECOR-NC 2016-2021). Dans ce cadre, et suite à une « Etude préliminaire pour le développement d'outils communs relatifs à la mise en place d'indicateurs de compréhension et de suivi de la pêche non-professionnelle en Nouvelle-Calédonie » (Usage phase I, IRD 2018-2019), la deuxième phase « Evaluer et caractériser la pêche non professionnelle rurale (hors grand Nouméa) en Nouvelle-Calédonie. » (Usage phase II) a effectivement démarré en 2021.

L'étude vise à :

- Effectuer une première caractérisation quantitative et qualitative de la pêche non professionnelle sur des sites ;
- Développer une méthode permettant des extrapolations à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie ;
- Apporter des informations utiles à la gestion.

L'ensemble des travaux ont vocation à alimenter l'observatoire des pêches qui prévoit d'étendre l'étude à d'autres sites (dans le cadre de PROTEGE).

La convention entre le CEN, le Consortium choisit pour mener l'étude (IRD-IFREMER-IAC et experts patentés) et l'ADECAL (Observatoire des pêches côtières), qui apporte son soutien technique a été signée en juin 2021.

Le consortium a ensuite débuté la première phase du projet consistant à l'établissement d'une liste hiérarchisée de sites d'étude et à l'élaboration d'une méthode d'enquête. Les livrables relatifs à ces premières phases ont été produits en octobre 2021.

Compte tenu de la situation sanitaire, ne permettant pas les premiers tests sur le terrain, le projet va être décalé dans le temps, avec une phase de test sur le terrain qui devrait débuter en février 2022.

UNE ÉTUDE À VENIR SUR LA FRÉQUENTATION DES ÎLOTS



Lors du Comité Technique IFRECOR de juillet 2020, les membres ont décidé de consacrer certains fonds IFRECOR à la thématique des usages liés aux récifs et notamment la fréquentation des îlots et points de touchés des paquebots, qui devrait démarrer au premier trimestre 2022

REPRISE DU PROJET DE SENSIBILISATION EN TRIBU CIBLÉ BRACONNAGE



L'équipe du pôle Patrimoine marin a repris en main, au dernier trimestre de l'année, ce projet de sensibilisation en tribu ciblé sur le braconnage, nommé « projet RESAC-dugong » (REcueil des SAvoirs Culturel sur le dugong).

Ce projet, en partenariat avec l'ADCK (Agence de Développement de la Culture Kanak), a pour objectif d'aller à la rencontre des populations pour récolter les savoirs culturels et traditionnels autour du dugong en Nouvelle-Calédonie, en s'appuyant sur les collecteurs de l'ADCK qui ont la légitimité de parole au sein des tribus.

Au travers d'entretiens semi-directifs, les collecteurs de l'ADCK recueilleront les savoirs culturels et traditionnels des populations autour du dugong et informeront les populations sur l'état critique de la population de dugong.

Le but est également d'inciter les chefs coutumiers à s'engager pour la préservation de l'espèce.

Des discussions et un conventionnement sont en cours avec l'ADCK. Un groupe de travail dédié au projet a été préparé et sera réalisé tout début 2022. Des enquêtes devraient commencer en mai 2022.

GESTION DES ÉCHOUGES ET ÉVÈNEMENTS DE BRACONNAGE



Le PPM a relayé et participé aux communications concernant 2 évènements de braconnage et d'échouage survenus cette année en Province Sud.

La directrice du CEN est également intervenue directement lors de l'échouage d'un dugong en province Nord (à Foué), le 11 octobre 2021.

Suite à ces évènements, deux des crânes des dugongs braconnés et échoués ont été récupérés par le CEN et préparés bénévolement par un agent du pôle Espèces Envahissantes afin qu'ils puissent être utilisés comme support pédagogique lors des stands et animations.



Crânes de dugongs

5

RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES

FORMATION À LA MÉTHODE MERCI-COR



Avec l'appui du CEN, une formation des acteurs locaux à la méthode Merci-Cor a eu lieu les 9 et 10 avril. 16 personnes issues des collectivités, bureaux d'études, associations et entreprises minières ont bénéficié de cette formation.

La méthode Merci-Cor est une méthode d'évaluation et de dimensionnement des mesures compensatoires en milieu corallien, afin de mettre en place un cadre de référence de la séquence ERC (Eviter, Réduire, et si nécessaire Compenser les impacts négatifs) et du PPN (Pas de Perte Nette de biodiversité ; pertes=gain) dans tout l'Outre-mer Français.

FORMATION DES CITOYENS AU SUIVI DES RÉCIFS CORALLIENS



Le CEN a poursuivi la mise en œuvre du programme lauréat de l'appel à projets « Initiatives pour la Biodiversité dans les outre-mer », de l'Office Français de Biodiversité.

Avec l'appui de l'association Pala Dalik et du bureau d'étude CORTEX, et au bénéfice des 3 provinces, 3 actions ont été menées en 2021 :

- Une formation (du 13 au 15 juin), de 10 membres de l'association Lyto Fishing de Lifou, ainsi que le suivi et l'entretien des stations implantées en 2020. Les données récoltées ont été saisies et interprétées et valorisées sous forme d'un rapport et d'un film.
- Une formation (de juin à novembre) de 10 élèves de BTS du lycée Jules Garnier, qui ont été initiés au suivi participatif des récifs dans le cadre du dispositif « aire éducative environnementale » (A2E). Les élèves ont eu l'opportunité d'assister à une animation théorique en classe puis sur le terrain où ils ont effectué les suivis de 2 stations implantées (baie des citrons et Larégnère).

Les élèves ont valorisé eux-mêmes les résultats devant leurs pairs et professeurs.

- Une formation (du 29/11 au 02/12) de 12 collégiens de Vao à l'Île des Pins aux suivis participatifs des récifs. Les élèves ont assisté à une formation théorique en classe puis sur le terrain. Cette intervention s'est conclue par un baptême de plongée.

Ces actions ont également fait l'objet d'une valorisation au sein du réseau de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels.



Formation théorique avant relevé terrain

6

EXPERTISES ET ACTIVITÉS RÉSEAUX

UN ATELIER SUR LA PÉRENNISATION DES SUIVIS PARTICIPATIFS DES RÉCIFS CORALLIENS



Dans le cadre de la mise en œuvre du programme lauréat de l'appel à projets « Initiatives pour la Biodiversité dans les outre-mer », de l'Office Français de Biodiversité, un atelier sur la pérennisation des suivis participatifs des récifs coralliens, initiés dans le cadre de ce projet, a été planifié courant 2021. Sa réalisation effective a été reportée à début 2022 du fait de la situation sanitaire.

LE RÔLE DE POINT FOCAL



Le Pôle Patrimoine Marin joue le rôle de point focal ou référent (« porte d'entrée » / relais entre les partenaires internationaux et les gestionnaires locaux) sur les thématiques qu'il traite : bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, l'IFRECOR, l'Initiative Récifs Résilients, le Plan d'Actions Dugong. A ce titre, il est l'interlocuteur du Centre du patrimoine mondial et de ses organisations consultatives, de l'UICN, du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) et du Ministère de l'Outre-Mer (MOM) pour l'IFRECOR... etc. Ainsi, il est amené à apporter son expertise à ces acteurs de niveau national, régional et international mais également à une échelle locale lorsqu'il s'agit de contribuer ou communiquer sur les activités relatives au pôle.

COORDINATION - POINT FOCAL PM



L'UNESCO a sollicité à plusieurs reprises les gestionnaires des biens pour répondre à divers sondages (sur la convention du patrimoine mondial, les herbiers, le tourisme, la protection des sites). Le PPM a donc partagé ces sondages avec les différents gestionnaires du bien et a ensuite synthétisé les réponses pour élaborer une unique réponse à l'UNESCO.

Afin de renforcer les échanges entre gestionnaires de sites marins inscrits au patrimoine mondial, le programme marin de l'UNESCO a organisé des webinaires. Le pôle a participé le 04 octobre à la conférence sur l'identification des lacunes scientifiques pour la protection du patrimoine mondial marin.

Le PPM a été sollicité par l'UICN pour contribuer au travail d'identification des besoins d'accompagnements des gestionnaires de biens naturels et mixtes lancé au mois de mai et auquel les Provinces avaient répondu au travers d'un questionnaire. Un entretien s'est tenu le 30 août et a permis d'approfondir les questions déjà posées. Un atelier de restitution et de consolidation des résultats s'est ensuite tenu les 14 et 15 décembre.

Le PPM a participé, en visioconférence, aux réunions du Groupe de Travail patrimoine mondial organisé par l'UICN le 28 juin et le 16 décembre. Ces réunions ont notamment été l'occasion d'aborder l'étude sur les besoins des gestionnaires du patrimoine mondial évoquée précédemment.

Le PPM a également répondu aux diverses sollicitations et échanges avec l'Association des biens français du patrimoine mondial (ABFPM).

En local, le PPM a échangé avec le bureau d'étude en charge de l'évaluation des plans de gestion patrimoine mondial des communes de Touho et Poindimié, concernant les actions portées par le CEN.

COORDINATION – POINT FOCAL PAD



Au niveau régional, le PPM a contribué au bilan du plan d'action régional sur les espèces marines, en informant sur les actions réalisées dans le cadre du PAD.

Toujours au niveau régional, le PPM a participé à une visio-conférence du PROE sur les actions menées dans le cadre de la protection des dugongs. Au cours de cette conférence le PPM a présenté les actions menées localement dans le cadre du PAD.

Au niveau local, le PPM a participé à l'élaboration de l'agenda communal 2022 de la mairie de Koumac en leur partageant des informations mise à jour sur le dugong et le PAD en Nouvelle-Calédonie.

Le PPM a également échangé avec la ZCO quant aux actions qu'elle souhaitait mettre en œuvre pour la préservation de l'espèce.



COORDINATION – POINT FOCAL IFRECOR



Le PPM a participé à 3 réunions relatives à l'évaluation de la gouvernance IFRECOR, qui se sont tenues le 10 mai, le 22 juin et le 30 novembre.

Le 30 juin, le PPM a participé à une réunion IFRECOR national sur l'actualité de l'IFRECOR.

Au niveau régional, le CEN a également participé à des réunions sur le plan d'action récif régional le 20 octobre avec le SCREE, l'Etat, le Gouvernement et le PROE puis à nouveau le 28 octobre avec le PROE uniquement.

Le PPM a aussi assisté à la conférence sur le 6ème rapport du GCRMN sur l'état des récifs coralliens dans le monde (rapport 2020).

PARTICIPATION À D'AUTRES RÉUNIONS ORGANISÉES PAR LES PARTENAIRES

Le PPM a participé au Comité Technique du Plan d'Action Tortue (PAT), le 6 juillet et le 25 novembre, en visio-conférence. Le PPM a également échangé à quelques reprises avec l'animateur du PAT autour d'intérêts communs PAD-PAT.

7

ÉDITION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

FINALISATION DE LA CHARTE GRAPHIQUE PAD



La charte graphique du PAD, initiée en 2020, a été finalisée début 2021 (fichiers sources et modifications internes).

Cette charte propose des exemples de déclinaisons sur différents types de supports (communiqué de presse, courrier, rapport, diaporama, affiches, flyer, post Facebook, signature mail).

Cette nouvelle charte a été communiquée aux membres du PAD. L'objectif de cette charte est de donner une identité visuelle utilisable par l'ensemble des membres du PAD et facilement identifiable par le grand public. Avec ses nombreux pictogrammes et éléments graphiques, elle permettra

une communication facilitée et une identité visuelle améliorée.

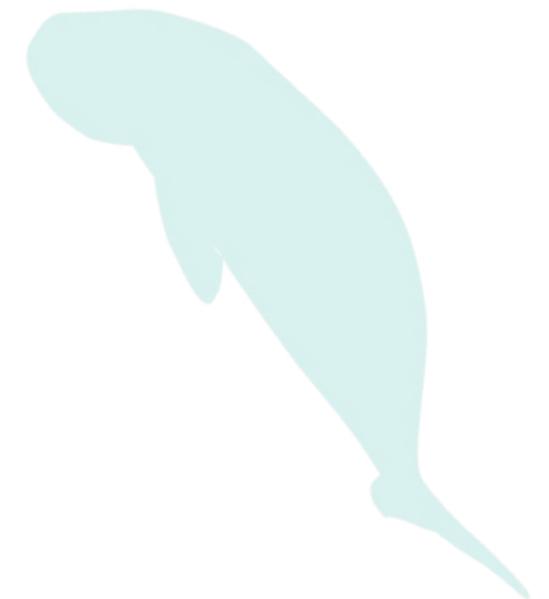
ENTRETIEN DU MATÉRIEL D'ANIMATION

L'entretien du matériel d'animation (les malles de l'exposition « les gardiens du trésor ») a été réalisé, via une prestation, au début de l'année 2021.

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC LORS DE LA TENUE DE STANDS



L'équipe a pu sensibiliser sur l'écologie du dugong, les menaces et sa protection, la convention du patrimoine mondial, le bien inscrit, sa protection et son état de santé, lors de plusieurs événements, organisés par ses partenaires, tout au long de l'année.





Journée Mondial des Océans, Îlot Canard

JOURNÉE MONDIAL DES OCÉANS

A l'occasion de la journée mondiale de l'océan, le CEN était présent à l'île aux Canards le 06 juin, afin de sensibiliser le plus grand nombre sur le lagon Calédonien, son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que sur la préservation du dugong en Nouvelle-Calédonie.

TREIZE ANS D'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL



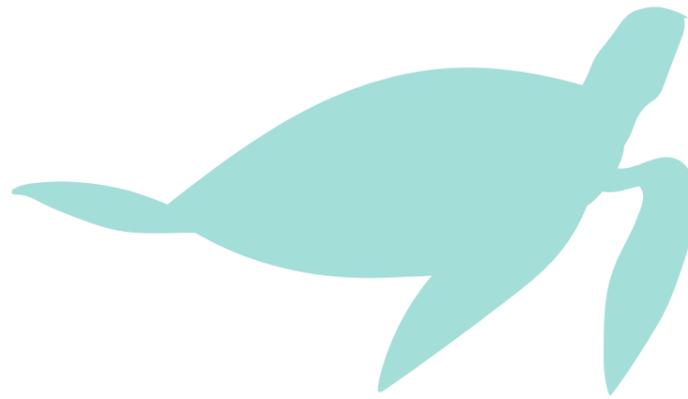
13 ans d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, La Foë

Afin de célébrer les 13 ans d'inscription du bien « les Lagons de Nouvelle-Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés » au patrimoine mondial de l'UNESCO, le CEN a tenu un stand lors du marché Broussard du 18 juillet, au parc Soury Lavergne, organisé par la ZCO. Le public présent a ainsi été sensibilisé au Patrimoine Marin et Mondial, ainsi qu'à la protection des dugongs.

LES JOURNÉES DE LA TORTUE



Dans le cadre des Journées de la tortue organisée par la Province Sud à l'île des pins du 8 au 10 juillet, le PPM a participé à ces trois jours d'échanges et de sensibilisation autour de la protection des tortues marines.



COMMUNICATION SUR LES OUTILS WEB DU CEN

Le PPM a par ailleurs renforcé la communication du site internet du CEN (www.cen.nc) en publiant : 15 brèves, 1 ouvrage, 3 rapports/documents d'information/sensibilisation, 4 vidéos (chaîne YouTube) et 33 publications Facebook.

RÉDACTION DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS, NEWSLETTER ET CONTRIBUTION AUX LETTRES D'INFORMATION DES PARTENAIRES



Le PPM a :

- ▶ Contribué à la rédaction d'un article pour la lettre du réseau des CEN, d'un article pour la revue de projets de l'ABFPM et d'un article également pour l'e-magazine « Outre-mer Grandeur Nature », qui sera publié en mars 2022.
- ▶ Contribué à la rédaction de la notice sur le bien de Nouvelle-Calédonie dans le Guide Vert Michelin, qui sera publié en 2022.
- ▶ Contribué à la rédaction d'un article pour le calendrier de l'avant de la Fédération des conservatoires d'espaces naturel, qui a été publié le 19/12/2021.

INTERVENTION DANS LES MÉDIAS



Le CEN a répondu à plusieurs sollicitations des médias locaux et est intervenu lors :

- ▶ Du JT de Caledonia le 4 juin sur le bien « les Lagons de Nouvelle-Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés » inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.
- ▶ Du JT de Caledonia sur le bilan de l'état de santé des récifs coralliens le 06 juillet (suite à la publication du bilan RCEA de l'IFRECOR).
- ▶ D'une émission radio sur NC 1ère consacrée au patrimoine mondial en Nouvelle-Calédonie le 02 août.



Sensibilisation des scolaires lors des Journées de la tortue

PÔLE espèces envahissantes

En vue d'atteindre ses objectifs en matière de coordination de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE), le Pôle Espèces Envahissantes (PEE) a engagé dans le cadre de son plan d'actions 2021 les opérations présentées ci-après.

Comités techniques en 2021 par le Pôle Espèces Envahissantes (PEE)

- Deux comités techniques ont été mis en place cette année : les CT PEE se sont ainsi tenus à Foué les 21 juillet 2021 et 23 novembre 2021 pour assurer le suivi des actions 2021 et établir le plan d'actions 2022.
- L'équipe PROTEGE du PEE a par ailleurs animé le groupe de travail (GT) « Ongulés envahissants » le 20 août 2021 à Moindou.

1 STRATEGIE PAYS DE LUTTE CONTRE LES EEE



SYNTHÈSE GRAND PUBLIC

En complément de la mise en ligne de l'édition 2019 de la synthèse de la stratégie de lutte et du poster illustré des EEE classées prioritaires, 107 posters et 49 synthèses ont été diffusés lors d'animations, formations, réunions ou sur demande, aux partenaires.

Ces deux documents, destinés à tous les Calédoniens, sont disponibles sur le site du CEN dans la rubrique « Documents – Information et sensibilisation » du pôle espèces envahissantes. Des liens numériques permettent de naviguer de l'un à l'autre.

STRUCTURATION DE LA CELLULE DE VEILLE

A la suite de la validation des 7 guides et 7 posters des espèces exotiques à risque, à surveiller et signaler sur la Grande-terre et les 6 îles périphériques, **48** guides et près de **2 400** posters ont été distribués auprès des collectivités, des membres et partenaires du CEN et des établissements scolaires (**375** posters pour les établissements scolaires).

Espèce	Présence-Absence connue en 2020	lie(s) à surveiller
Miconia <i>Miconia calvescens</i>	Localisé dans la vallée de la Thy (Hauts de Robinson, Mont-Dore) Absent sur le reste du territoire	Bélep, Grande Terre et l'île des Pins
Guêpe asiatique <i>Polistes chinensis antennalis</i>	Absente du territoire	Ensemble du territoire
Scarabée rhinocéros <i>Oryctes rhinoceros</i>	Présent à Tontouta, Tamoa et Tomo. Absent sur le reste du territoire	Ensemble du territoire
Crapaud buffle <i>Bufa marinus</i>	Absente du territoire	Ensemble du territoire
Grenouille peinte de Malaisie <i>Kaloula pulchra</i>	Absente du territoire	Ensemble du territoire

Exemple de poster (Tiga)

Ils ont vocation à renforcer la surveillance et la détection précoce des espèces exotiques à risque pour les espaces naturels, en informant et accompagnant tous les Calédoniens à se mobiliser pour empêcher de nouvelles invasions biologiques.

Un guide supplémentaire regroupant toutes les espèces exotiques à risque sur l'ensemble des 7 îles principales est également accessible pour les experts.

5 Rainette gracile *Litoria gracilenta*

DESCRIPTION

- Amphibien d'environ 4 cm de long.
- Dos vert vif, sans tache, et ventre jaune.

BIOLOGIE-ÉCOLOGIE

- Origine : Australie.
- Habitat : varié, forêt, plaine. Résistante à la sécheresse, elle peut être trouvée loin d'un plan d'eau.
- Alimentation : insectes, araignées et autres petits invertébrés.
- Particularités : le mâle chante en fin de journée, l'été après les pluies.

MENACES en Nouvelle-Calédonie

- Prédation d'insectes natifs ;
- Compétition pour l'alimentation avec les insectivores natifs.

En 2020 : ● Localisée à Voh (Dundjo, Vavouta et village). **A SIGNALER sur l'ensemble du territoire**

NE PAS CONFONDRE AVEC :

La Rainette verte et dorée présente sur l'ensemble du territoire sauf à Tiga et Maré.

Dis vert souvent tacheté de marron

Première introduction documentée :
22 juin 2019 (Vavouta, Voh)
Près de 50 spécimens interceptés et détruits en 2020.

Ces nouveaux outils pratiques sont par ailleurs disponibles en version numérique sur le [site du CEN](#).

Page d'accès aux posters et guides numériques «grand public»

PLANS D' ACTIONS DÉFINITIFS (PAD) CHAT, MICONIA, BULBUL, LAPIN

Les CT de juillet et novembre 2021 ont permis de valider la priorisation des espèces, les modalités de lutte, les secteurs d'intervention, et de convenir des rédacteurs pour poursuivre le travail sur les plans d'actions définitifs.

HARMONISATION DE LA RÉGLEMENTATION

Cette action de la stratégie a pour objectif d'aboutir à des textes réglementaires :

- ▶ harmonisés entre les collectivités (codes de l'environnement, listes noire et blanche des espèces à l'importation) ;

- ▶ plus applicables ;
- ▶ garantissant la biosécurité par rapport aux EEE les plus à risque ;
- ▶ cohérents vis-à-vis des enjeux environnementaux et socio-économiques.

Un Groupe Technique piloté par la province Nord est programmé en début 2022 et aura aussi pour mission de travailler sur le **cas spécifique du Lapin** à la fois d'élevage, d'agrément et ensauvagé. La réglementation sur l'élevage, la détention, la vente, le don, l'importation et le transport de cette EEE de priorité 1 doit être appliquée et/ou renforcée au regard du risque majeur vis-à-vis des espaces naturels et agro-pastoraux.

BILAN ET ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LES EEE EN NC (2017-2021)

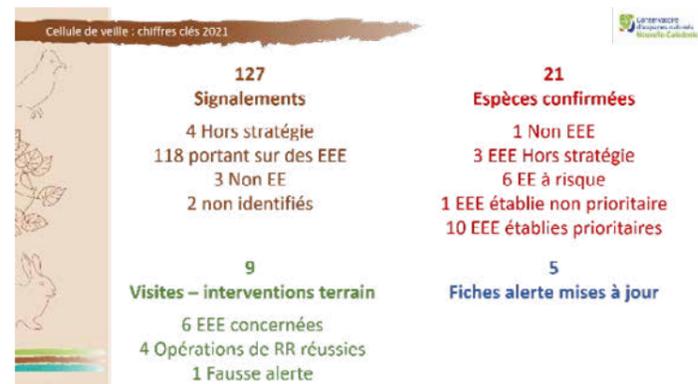
En perspective d'une évaluation de la première période quinquennale de la Stratégie, des échanges ont été entamés avec les membres du CT PEE et les partenaires du PEE (FCEN, PII, UICN, DoC NZ, autres points focaux référents en outre-mer notamment) afin de définir leur contribution et convenir des modalités d'évaluation en fonction des ressources allouées.

Un GT spécifique sera réuni début 2022 pour préciser ces modalités selon la décision du CA de fin 2021.

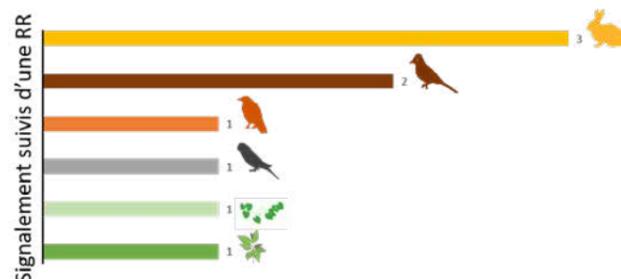
2

SIGNALEMENTS ET ALERTES (CELLULE DE VEILLE)

SIGNALEMENTS REÇUS ET TRAITÉS



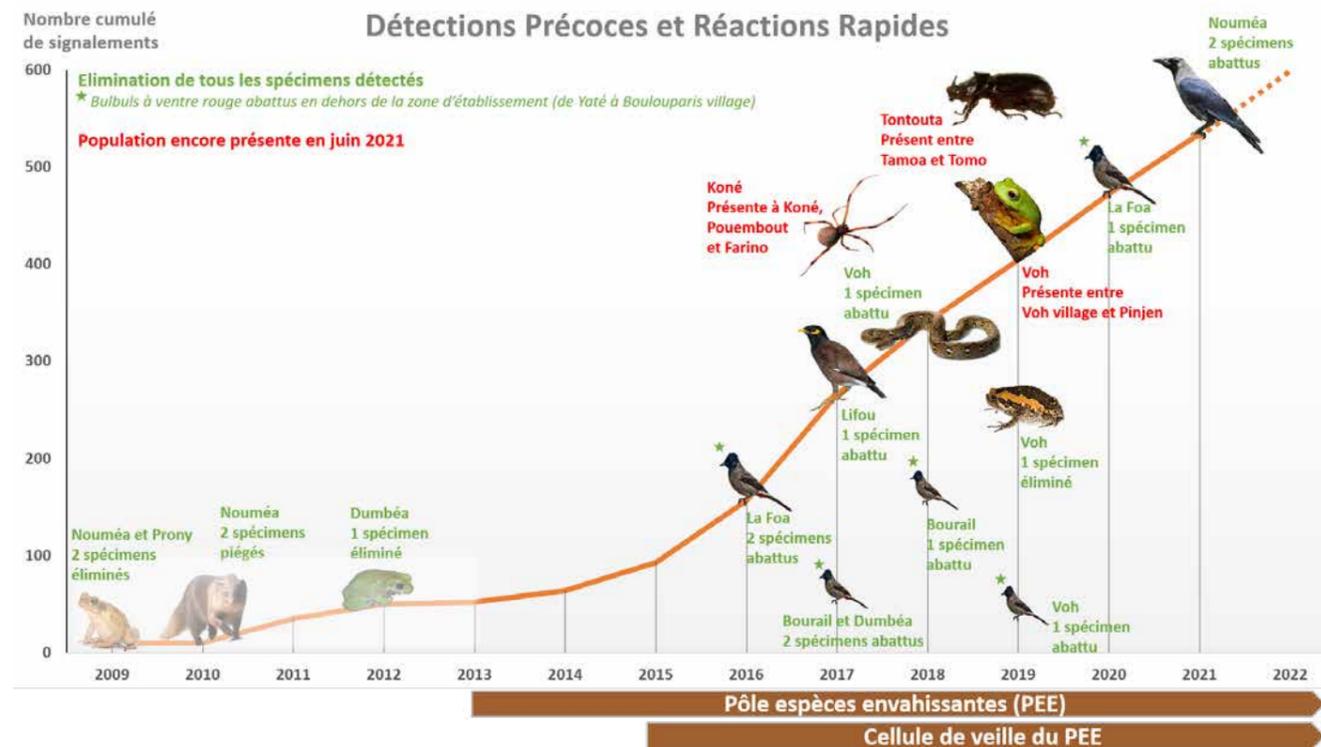
Synthèse des actions 2021 de la cellule de veille



Nombre de signalements ayant nécessité une RR au 01/11/2021, déclinés par groupe d'espèces

En 2021, la cellule de veille a reçu et traité **127 signalements**. Sur les 127 signalements, **20** espèces confirmées ont été signalées (6 EEE végétales et 14 animales) et notamment :

- ▶ **8** espèces faisant partie des 68 EEE établies prioritaires de la stratégie pays (Bulbul, Euglandine, Guêpe brune, Lapin, Miconia, Rainette verte et dorée, Tortue de Floride et Acajou amer) ;
- ▶ **5** espèces exotiques à risque d'invasion dont la rainette gracile et 4 nouvelles espèces jamais signalées auparavant : 2 corneilles d'Inde à Nouméa (éliminées à la suite d'une réaction rapide), 2 perruches à collier (dont 1 éliminée à Koné), 1 perruche ondulée et un arbre à crayon.
- ▶ **9** signalements, concernant **6** espèces distinctes ont nécessité une intervention sur le terrain pour réaction-rapide ou mise en place de pièges. Quatre d'entre elles ont fait l'objet de réactions rapides permettant leur élimination.



Courbe cumulée des signalements et principales RR entre 2015 et le 01/11/2021

PRINCIPALES INTERCEPTIONS ET RÉACTIONS RAPIDES (RR)

Corneille d'Inde

Le 22 mai 2021, **deux corneilles d'Inde** ont été repérées sur les quais Ferry à Nouméa. Il s'agit d'une espèce exotique à fort potentiel invasif et représentant une menace tant pour l'avifaune locale, l'agriculture, les activités économiques et la santé. Immédiatement informé, le Pôle Espèces Envahissantes du CEN et la province Sud ont mis en œuvre un plan de réaction rapide visant l'élimination des deux envahisseurs.

Grâce à la réactivité de tous les partenaires intervenant (Province Sud, Mairie, Police municipale, FFCNC, SIVAP), les deux oiseaux exotiques ont été abattus par les tireurs de la FFCNC le 28 mai 2021. Les deux spécimens confiés au SIVAP ont fait l'objet d'analyses sanitaires.

Il s'agit de la première incursion de la Corneille d'Inde (*Corvus splendens*) en Nouvelle-Calédonie.

Lapin ensauvagé

Suite à 4 captures en pièges-cages réalisées en 2020 par les gardes nature de la province Sud, un nouveau signalement de lapin a été effectué au col de Tonghoué où les gardes nature ont poursuivi leur effort de piégeage.

Bulbul à ventre rouge

Grâce à la sensibilisation et la vigilance d'un chasseur « référent local Bulbul », **deux spécimens** ont été abattus en octobre 2021 à Bouraké, sur le front Nord d'invasion. Par ailleurs, il a été signalé la présence de Bulbul à Hienghène et Canala. Des prospections ont été menées par la province Nord sans confirmer jusque-là la présence de l'espèce.

Perruche à collier

En juin 2021, **une perruche à collier** a été observée à Koné et immédiatement abattue par l'animateur terrain du CEN-PEE (à son domicile).

Il s'agissait a priori d'un animal isolé.

APPELS À VIGILANCE

Rainette gracile



Présence connue de Rainette Gracile depuis le premier signalement en juin 2019

Depuis le premier signalement de rainettes graciles à Voh en juin 2019, et suite à l'appel à vigilance, l'espèce apparaît à ce jour établie sur la commune de Voh avec quelques points de concentration désormais connus : entrée de Voh, KNS, site industriel de Vavouto, lotissement Green Ville, tribu de Oundjo. Et, depuis octobre 2021, sa présence est avérée également à Koné.

Néanmoins, compte tenu du risque relativement modéré que représente cette espèce sur l'environnement calédonien, il a été convenu de ne pas engager de moyens d'envergure pour limiter son expansion. Chaque Calédonien est invité à capturer et détruire tout spécimen rencontré et à signaler à la cellule de veille du CEN tout nouveau site de présence.

3

ACTIVITES SUR LES « ONGULES ENVAHISSANTS »

PROJET PROTEGE THÈME 4 « ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES »

La phase de concertation est terminée sur Lifou et Maré (15/12/2020 au 28/05/2021) suite à **18 réunions** de concertation et plus de **260 participants**. La concertation sur la Grande-Terre est en cours de finalisation. Plus de **250 habitants** ont participé à **37 réunions** de concertation sur les 3 zones prioritaires. **Cinq animateurs terrain** ont été identifiés (3 sur la Grande-Terre, 1 à Lifou et 1 à Maré) et ont déjà débuté les actions de suivi piégeage dans leur zone d'activité, comme l'aide à la préparation de formations, l'information auprès des coutumiers, la prospection terrain pour le drone et pour les futures battues.



Atelier concertation au district de Kouaoua le 18/05/21

L'équipe CEN PROTEGE a formé plus de **180 personnes** au cours de **9 formations piégeage**, **23 tribus** en ont été bénéficiaires. Sur Lifou et Maré, **8 formations piégeage** ont été animées pour plus de **90 personnes** au bénéfice de **31 tribus**. Les formations vont se poursuivre sur la Grande-Terre au cours du premier semestre 2022. Les formations à la chasse participative débuteront début 2022 (prestation signée le 28/08/2021 ayant pris du retard pour les raisons sanitaires liées à la Covid).

Il y a actuellement **57 pièges-cages** mis à disposition des piégeurs formés ayant été repérés pour leur investissement dans les actions de régulation des ongulés envahissants sur la Grande-Terre, et plus de **270 collets-cordes**. Ils sont

Rainette gracile
 Espèce Exotique observée pour la 1^{ère} fois à Voh en juin 2019

Que faire en cas d'observation ?
 - détruire tout spécimen observé, par congélation de 2-3 jours.
 - En cas de première observation, nous informer du lieu et de la date d'observation.

Pour tout renseignement : **75 30 69**
 assistantpee@cen.nc
 @cen.NouvelleCalédonie

Présence confirmée à Voh et Koné

Des fiches d'information dans ce sens ont été diffusées dans les secteurs de Voh et Koné.

Miconia

En prévision d'un raid au départ de Saint Louis (Mont-Dore), initialement prévu en septembre 2021 (mais annulé en raison de la pandémie de Covid), un contrôle sur le parcours a été réalisé par la province Sud et le CEN afin de contrôler l'affichage sur le parcours et l'absence de pieds. Du fait de cette communication sur le terrain, plusieurs signalements ont été enregistrés dans le secteur, témoignant une mobilisation et une meilleure connaissance de la problématique par les usagers du sentier.



Poster d'information sur le Miconia affiché sur les pistes de la vallée de la Thy



Formation piégeage à Hnathalo (Lifou) le 06/07/21

répartis dans **17 tribus**. Pour Lifou, **20 pièges-cages** sont en cours de répartition aux participants des formations piégeage. Plus de **350 collet-cordes** ont été distribués sur Lifou et Maré.

En parallèle des actions de régulation, **deux prestations de suivi de l'abondance et de l'impact du cerf** sont en cours de réalisation.



Prestation « Suivi de l'abondance du cerf par drone »

L'une correspond à « l'adaptation d'une méthodologie de suivi de l'abondance relative et de l'impact des cerfs en forêt humide ». La prestation a débuté le 31/05/2021 et se poursuivra au cours du prochain semestre. Le prestataire est à la phase bibliographique.

L'autre prestation correspond à l'étude de « faisabilité et test d'un indice aérien d'abondance de cerfs par drone » (début au 12/01/2021). Suite à la phase de calibration et des premiers essais en milieu « semi-contrôlé », la prestation est à la phase de test sur la Zone Prioritaire de Thio.

AUTRES ACTIVITÉS CERFS-COCHONS

Centralisation des données relatives aux captures de cerfs, aux chasses de régulation et à l'opération mâchoires :

Captures de cerfs et mise en élevage

Au 31 décembre 2021, les données relatives à **deux opérations** de capture de **50 et 110** cerfs ont été centralisées par le CEN et relayées aux Provinces, à l'EDEC, à l'Agence Rurale et au SIVAP, notamment pour contrôle de la période minimale réglementaire de 3 mois de mise en élevage avant abattage.

Chasses de régulation encadrées sur différents sites d'intervention (Parc provincial de la Rivière Bleue, « Grand Sud », Parc provincial de la Dumbéa, Foni Boya, Parc des Grandes Fougères, îlot Lepredour, Gouaro Deva, Presqu'île de Pindai, Vavouto ...)

Au 31 décembre 2021, les données relatives à **389 opérations** de régulation et à **585 prélèvements** correspondants (cerfs, cochons) ont été reçues et centralisées par le CEN pour valorisation des principaux résultats auprès des partenaires.

Chasse individuelle – Opération mâchoires

L'opération de collecte et de prime à la mâchoire de cerfs et de cochons a pris fin au 31 décembre 2020. La totalité des mâchoires collectées durant le dernier trimestre 2020 ont été analysées et primées en janvier 2021.

Une large communication a été menée par le PEE en début d'année 2021 auprès des fournisseurs et partenaires de l'opération mâchoires de cerfs et de cochons (SMS en masse, emails aux chasseurs-fournisseurs, affichage...), pour annoncer l'arrêt définitif de l'opération.

Test pilote de faisabilité d'étude du domaine vital des cerfs et cochons en forêt humide

Le suivi des 3 cochons équipés en 2020 au PGF et Nodéla permettant de tester des colliers et harnais GPS s'est terminé par la production d'un rapport et d'une note scientifique soumise à une revue scientifique.



Truie équipée d'un collier GPS



Formation au piégeage des cerfs et cochons, dispensée par le CEN à Sarraméa

Formation – Sensibilisation

Le 4 septembre 2021, à la demande de la mairie de Sarraméa, le CEN a proposé une formation au piégeage des cerfs et cochons, gratuite et ouverte à tous, comprenant :

- ▶ Une phase théorique ;
- ▶ La projection d'un film ;
- ▶ Une phase pratique permettant aux participants de tester et manipuler les différents modèles de pièges (piège à collet, à cage, parc de capture).
- ▶ La remise de plaquettes et guides pratiques.

25 personnes étaient présentes pour suivre cette formation.

Une nouvelle formation sera organisée en 2022 afin de répondre à la demande des habitants de Bélep, désireux, eux aussi, de se former à la lutte contre le cochon ensauvagé considéré comme de plus en plus problématique.

Par ailleurs, 361 plaquettes sur les méthodes de piégeage des cochons ensauvagés par collet-corde ou piège-cage ont été distribuées au cours de l'année 2021 (174 sur les collets-corde et 187 sur les pièges-cage).

AUTRES ACTIVITÉS SUR LA PROBLÉMATIQUE CERF

Test d'un dispositif de mini-parc de capture des cerfs au Parc des Grandes Fougères

Plusieurs échanges techniques ont été réalisés avec la nouvelle direction du PGF et l'ACCAF en perspective de la restauration du mini-parc n°4 par l'équipe du parc, et de la mise en œuvre d'un premier test opérationnel, sous la coordination du PGF, avec la contribution opérationnelle de l'ACCAF et l'appui technique du CEN, sur la base de la procédure rédigée par le CEN. Le CEN a également assuré le suivi de la fréquentation des cerfs et cochons à proximité de ce mini-parc. Entre le 21 mai et le 17 juin 2021, 6 cerfs et 3 cochons distincts ont été identifiés sur 140 enregistrements.

Étude de micro-usure dentaire du Cerf rusa et de la génétique des paysages

Le CEN a poursuivi en 2021 sa contribution à l'étude financée par l'Agence Rurale, en conservant de nouvelles mâchoires de cerfs après analyse.

4

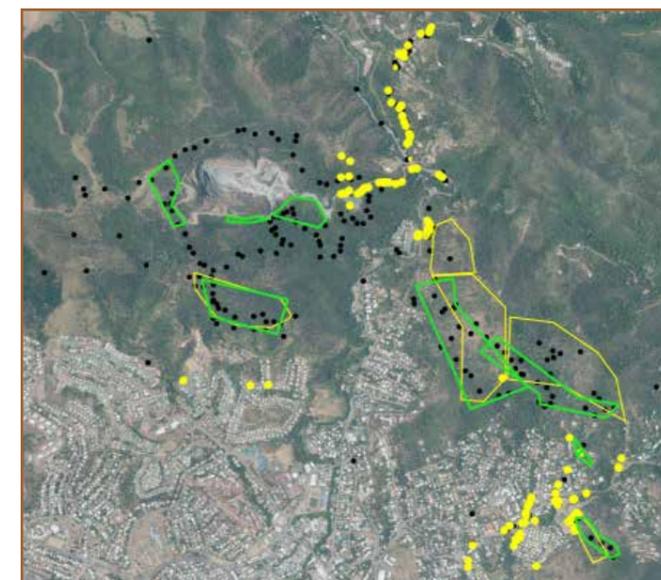
ACTIVITÉS SUR D'AUTRES EEE

PLAN D' ACTIONS CONTRE L'ACAJOU AMER EN PROVINCE SUD

A la demande de la province Sud, le CEN appuie la DDDT dans la rédaction d'un plan d'actions de lutte contre l'Acajou amer dans le secteur d'occurrence allant de Port Laguerre (Païta) à Boulari (Mont Dore), le cœur d'invasion étant localisé à Tonghoué.

Ce travail fait suite à une première étude de faisabilité réalisée en 2015-2016 par le bureau d'étude Chlorosphère.

A ce stade, le CEN a produit un projet de flyer destiné à informer les propriétaires sur le programme et les moyens de lutte, un projet de plan d'actions et son cadre logique, et une note méthodologique pour le relevé précis des semenciers sur le terrain.



Individus (points jaunes) et populations (polygones verts relevés sur le terrain et polygones jaunes affinés au bureau) d'Acajou amer, relevés sur Tonghoué et Yahoué par le CEN. Les points noirs correspondent aux relevés initiaux de Chlorosphère

Par ailleurs, comme convenu, le CEN assure le pilotage d'une étude de faisabilité de cartographie précise par analyse d'images multi-spectrales. Si les résultats de cette étude sont positifs, cette méthode automatique pourrait permettre de cartographier précisément les semenciers d'Acajou amer sur une zone d'étude élargie, en réduisant considérablement le coût et le temps de prospection sur le terrain.

La cartographie mise à jour permettra de préciser le plan d'actions et de dimensionner le(s) cahier(s) des charges dans le cadre du programme de lutte à venir, piloté par la province Sud.

Cette méthode de cartographie pourrait potentiellement être appliquée à d'autres végétaux ligneux exotiques envahissants prioritaires sur le territoire.

Élimination des foyers de Bulbul à ventre rouge entre Boulouparis et Tontouta-Rivière

Dans le cadre du suivi et du contrôle des populations de Bulbul à ventre rouge sur le territoire, le CEN, en partenariat avec la province Sud et l'IAC, a piloté la première phase d'une prestation qui s'est déroulée fin 2020 et qui avait permis de localiser les foyers de bulbuls et de préciser leur abondance.

La 2ème phase de cette prestation a pour objectifs l'éradication des Bulbuls sur les 8 secteurs retenus : Boulouparis village, Bouraké, Port Ouenghi, Golf de la Ouenghi, Tomo, Tontouta-Rivière et, en supplément de la phase 1, Ouaménie et la Pépinière Mango, et de renforcer la mobilisation des résidents en termes de veille, de signalement ou/et de tir en cas d'observation de nouveaux individus.

Projet de flyer tryptique

Projet de plan d'actions (à gauche) et note méthodologique sur le relevé et le détourage précis des semenciers (à droite)



Carte des points d'intervention dans le cadre de la 2ème phase de la prestation

Cette 2ème phase s'est déroulée du 2 novembre 2021 au 10 décembre 2021. Pour atteindre les objectifs fixés (une trentaine de spécimens abattus minimum), un binôme armé est intervenu en semaine au cours de 3 sessions distinctes. Des repasses, de 10 minutes maximum, ont été réalisées afin d'attirer les oiseaux et les tirer.

Au total, 30 individus ont été abattus par le prestataire.



Opération d'élimination des bulbul par la SARL 3C

En parallèle, plusieurs témoignages de résidents révèlent l'abattage « participatif » d'au moins **21 spécimens supplémentaires** au cours des derniers mois de l'année 2021, témoignant de la sensibilisation et de la mobilisation de la population, consciente des impacts négatifs de cet envahisseur.

Développement et tests d'un nouveau prototype de piège à échelle multi-capture adapté au Bulbul à ventre rouge



Prototype en cours de test, notamment à Port-Laguerre (IAC)

Les tests et améliorations du piège à Bulbul, en collaboration étroite avec l'IAC, se sont renforcés en 2021. Après de nombreux tests réalisés en volière, à Port Laguerre, par l'animateur terrain du CEN-PEE, **3 pièges sont actuellement en cours de test** en conditions réelles.

A l'issue de ces tests, il est convenu de disposer, début 2022, **deux prototypes à Tontouta-village et Tontouta-aéroport**. Les résultats du piégeage seront comparés aux coûts-bénéfices, efficacité et contraintes de la prestation d'élimination par le tir entre Boulouparis et Tontouta-Rivière.

Mise à disposition de matériel de piégeage et de suivi

En 2021, **9 pièges-cages à chats, 3 pièges à pistons à rats** et des caméras de surveillance ont été de nouveau mis à disposition de la province Sud, par le CEN, au bénéfice des actions de lutte pilotées par la province autour des colonies de pétrels de Gould des Monts Dzumacs.

Lutte biologique contre la jacinthe et la fougère d'eau

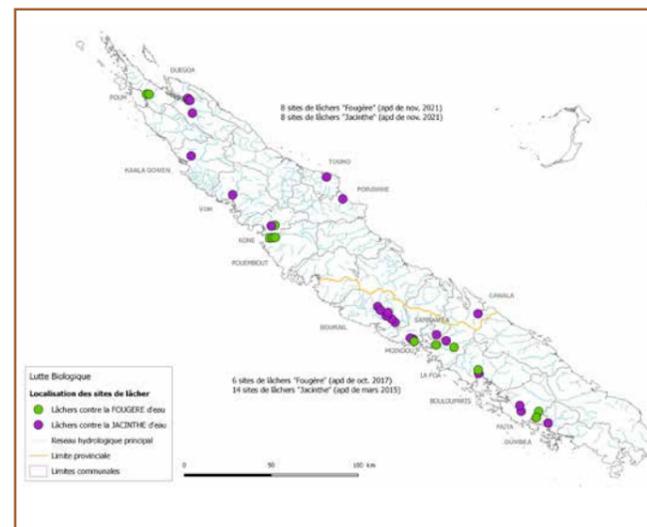
Le CEN dispose depuis juin 2021 d'un élevage d'auxiliaires de lutte biologique contre la Jacinthe d'eau dans **4 bassins** installés à Foué.

Les premiers lâchers en province Nord, sur **8 sites** de la côte ouest envahis par la Jacinthe ont été réalisés en novembre 2021 et **3 nouveaux** devraient suivre sur la côte est.

Par ailleurs, **8 premiers sites** de la côte ouest envahis par la Fougère d'eau ont été inoculés en novembre 2021 à partir de lots de fougères hébergeant son auxiliaire biologique et fournis par la Biofabrique de Port-Laguerre.



Bassins d'élevage des auxiliaires de lutte biologique installés à Foué



Totalité des sites inoculés contre la Fougère et la Jacinthe d'eau



Auxiliaires de lutte biologique contre la jacinthe d'eau, et leurs scarifications sur feuille de jacinthe



Inoculation d'un site infesté de fougère d'eau à Pouembout



Population d'Opuntia sur l'îlot Pouh

Test de lutte biologique contre Opuntia sp.

Les figuiers de barbarie (*Opuntia* sp.) sont des espèces exotiques envahissantes dont la Nouvelle-Calédonie constate le développement depuis de nombreuses années, notamment sur les îlots et bords de mer des provinces Sud et Nord.

Face à ce constat, le CEN a été sollicité pour effectuer en 2021 des recherches bibliographiques sur la **lutte biologique contre ce cactus** et initier si possible des tests pilotes. Les recherches ont permis d'identifier plusieurs auxiliaires biologiques présents sur le territoire et de réaliser des prélèvements afin d'inoculer des populations saines d'*Opuntia* sur la presqu'île de Foué, pour en mesurer à terme les bénéfices.



Collecte d'auxiliaires biologique (*Cactoblastis cactorum*) dans une raquette d'*Opuntia* sur l'îlot Rat

5

RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES

Sur la base des éléments présentés précédemment et compte-tenu des contraintes liées à la Covid, seulement **25 personnes** ont été formées au piégeage des cochons et cerfs en 2021 par le CEN-PEE (sans compter les formations réalisées par l'équipe PROTEGE, voir chapitre 3).

6

EXPERTISES ET ACTIVITÉS RÉSEAUX

Le PEE a été sollicité pour expertise et appui technique, dans le cadre de plusieurs projets locaux, nationaux et internationaux (**40 sollicitations** au total, voir **Annexe 6**) et notamment par :

- **La province Sud**, en juillet 2021 pour la réalisation d'un plan d'actions contre l'Acajou amer (voir chapitre 4) et pour transmission à la DDDT, de toute documentation relative à la valorisation économique du cerf de chasse, en perspective d'un test sur le domaine de Déva ;
- **L'UICN France**, pour participer au comité de relecture du projet de guide sur la gestion des déchets verts issus d'EEEV ;

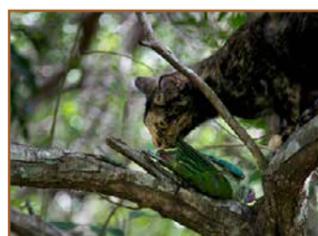
- **Le projet PROTEGE** (Wallis et Futuna), sur le projet d'éradication des cochons ensauvagés sur deux îlots, et sur l'usage de toxines contre les cochons ;
- **La mairie de Sarraméa**, pour disposer d'informations relatives aux EEE et pour une formation au piégeage des cochons (voir chapitre 3) ;
- **Le Landcare Research**, concernant le statut de la liane *Epiprenum pinnatum cv aureum* (Lierre du diable) en Nouvelle-Calédonie ;
- **La mairie de Houailou** pour une expertise technique sur l'usage du drone au bénéfice de la régulation des cerfs en forêt, en perspective de l'appel d'offre KIWA ;
- **La mairie de La Foa** pour une expertise dans le cadre de la réponse de la mairie à l'initiative KIWA ;
- **Le DoC NZ** pour contribuer à l'édition de documents sur la biosécurité inter-îles dans le Pacifique.



Le PEE participe de façon continue aux échanges avec les partenaires régionaux et internationaux (notamment **PII, PROE-PILN, DoC NZ, Initiative UICN EEE-OM, MNHN – Stratégie Nationale EEE, Centre de Ressources EEE**) et assure, en tant que référent local pour la Nouvelle-Calédonie, la diffusion de ces informations auprès des points focaux extérieurs et des partenaires locaux.

Par ailleurs, le CEN a régulièrement échangé avec le réseau EEE outre-mer (ex-Initiative EEE OM), au bénéfice des actions menées en Nouvelle-Calédonie.

Carnivores et Primates



Le CEN a contribué à la rédaction de la **Monographie géographique (NC)** de l'Atlas des Carnivores et Primates du MNHN, avec la contribution de Pauline Palmas, Malik Oedin, Jorn Theuerkauf et Eric Vidal. L'édition de cet ouvrage est prévue en fin 2022.

7

ÉDITION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

En terme d'interventions dans les médias, Le PEE a notamment :

- contribué à **4** interventions radio, **3** reportages vidéos, **20** articles de presse écrite, **3** fêtes, foires et salons et **2** présentations à des scolaires ;
- publié, par le biais du site internet du CEN (www.cen.nc) : 6 brèves, **15** revues de presse, **7** vidéos ([chaîne YouTube](#)) et **18** publications Facebook ;
- publié et diffusé la 11ème lettre d'information technique « Plus d'info » sur l'actualité des EEE en Nouvelle-Calédonie et dans le monde.

D'autre part, la stratégie de **lutte contre les EEE à l'échelle pays** et les actions du PEE ont été évoquées par les médias suivants :

- NC 1ere (articles en ligne, diffusions télévisées et radios sur la lutte contre les EEE en NC) ;
- Les Nouvelles Calédoniennes (11 articles de presse sur la lutte contre les EEE) ;
- Caledonia (reportage TV et ciné-débat « Empreinte : les envahisseurs sont parmi nous ! ») ;

Enfin, **l'équipe CEN PROTEGE** a participé à deux événements publics : Fête du Ouen Toro (24/04/2021) et Foire de Bourail (14/08/2021). L'équipe a communiqué auprès des médias, sous forme d'articles, interviews radio ou télévision notamment dans Les Nouvelles Calédoniennes, NC La 1ère et Calédonia TV. La dernière parution fait référence au Magazine « Résilience » du projet PROTEGE dont le numéro spécial « Espèces envahissantes : un fléau pour la biodiversité » a été diffusé le 04 décembre 2021.



Cinédébat de l'émission Empreinte : les envahisseurs sont parmi nous !
© Marc Le Chélard



Stand du CEN-PEE à la fête de l'eau de La Foa le 28 août 2021



RESILIENCE - Espèces envahissantes : un fléau pour la biodiversité

Reportage RESILIENCE - Espèces envahissantes : un fléau pour la biodiversité

Annexes

1	Tableau des effectifs du CEN.....	49
2	Organigramme du CEN.....	51
3	Membres du Conseil d'Administration.....	52
4	Membres du Conseil scientifique.....	53
5	Comptabilité analytique par pôle.....	54

ANNEXE 1

TABLEAU DES EFFECTIFS DU CEN EN 2021

	FONCTION	NOM PRÉNOM	MISSIONS PRINCIPALES - OBSERVATIONS
DIRECTION	Directrice	BAILLON Nathalie	Direction du CEN, coordination.
	Secrétaire / Assistante Direction	KOMORNICKI Floriane	Gestion administrative et suivi comptable.
	Chargée de communication	BUSSONE Karla Démissionnaire à compter du 21/08/2021.	Elaboration d'une stratégie de communication ayant pour objectif la capitalisation et la valorisation des résultats du CEN, et la définition des axes prioritaires.
PÔLE PATRIMOINE MARIN	Coordinatrice	VIVIANT Morgane	Coordination des activités et des missions du pôle Patrimoine marin.
	Assistante	MORLON Anaïs	Assiste la coordinatrice du pôle Patrimoine marin : coordination de la gestion du bien inscrit, appui à l'animation de l'IFRECOR et du PAD.
PÔLE FORÊT SÈCHE	Coordinateur	PLOUZENNEC Pierre	Coordination des activités et des missions du pôle Forêt sèche.
	Technicienne	SAUVAGER Victoria	Mise en œuvre des opérations de protection, de restauration écologique et de valorisation des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie.
	Assistante	BOISSEININ Mélanie	Assistance au coordinateur, suivi et encadrement technique des sites et chantiers, développement SIG et BDD forêt sèche.

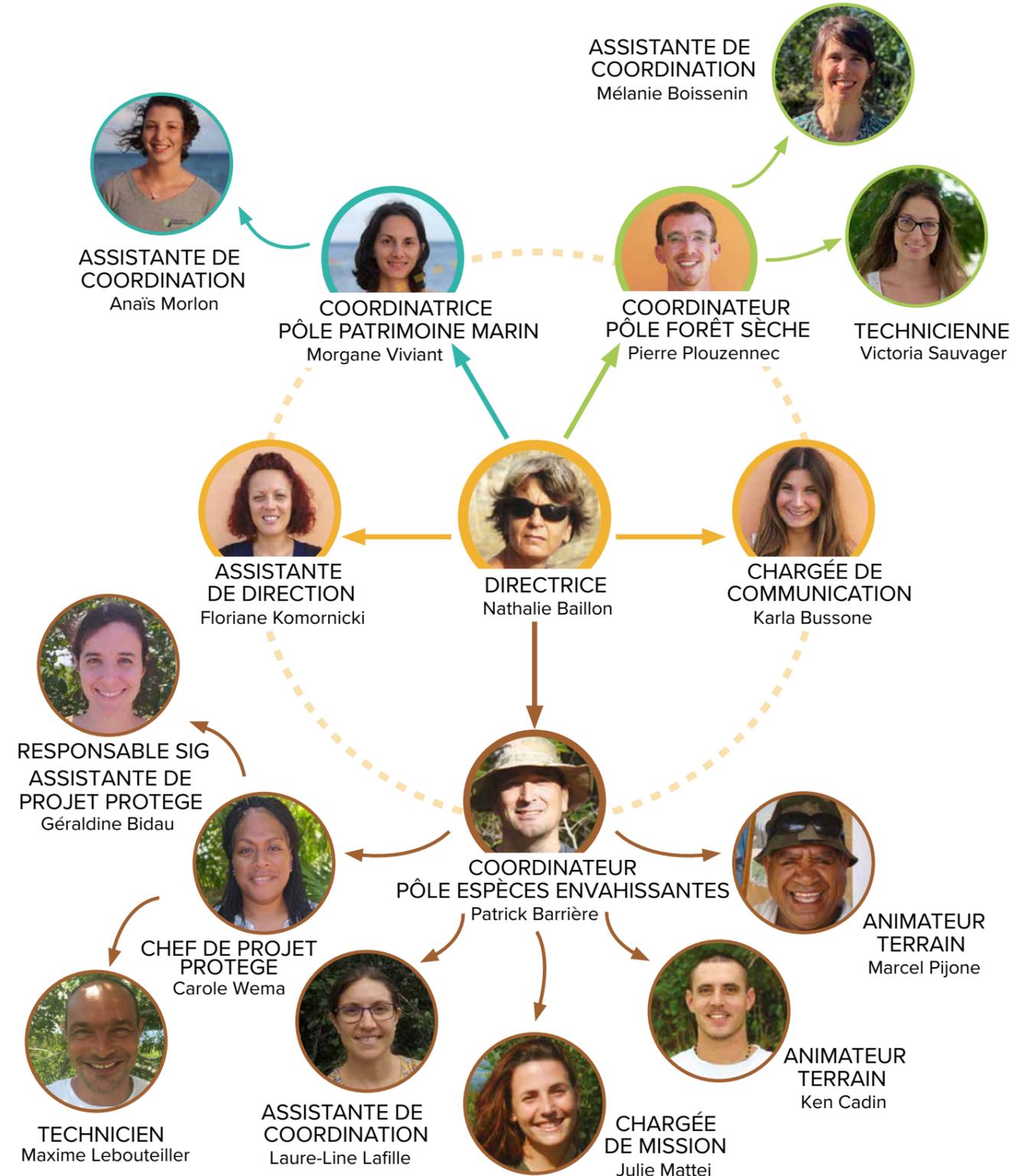
**PÔLE
ESPÈCES
ENVAHISSANTES**

FONCTION	NOM PRÉNOM	MISSIONS PRINCIPALES - OBSERVATIONS
Coordinateur	BARRIERE Patrick	Coordination des activités et des missions du Pôle Espèces Envahissantes
Chargée de gestion données	MATTEI Julie	Analyse et saisie des données biologiques issues des mâchoires, Gestion et développement de bases de données biologiques, production et saisie d'informations géographiques, analyse, traitement et production cartographique.
Animateur terrain Îles Loyauté	PIJONE Marcel	Participation opérationnelle à la régulation et au suivi biologique des populations de cochons sauvages sur l'ensemble des Iles Loyauté.
Animateur terrain Grande Terre	CADIN Ken	Coordination opérationnelle des opérations de régulation, au développement de méthodes de régulation et au suivi biologique des habitats et des populations de gros gibiers.
Assistante	LAFILLE Laure-Line	Gestion de la cellule de veille et de surveillance des espèces envahissantes, coordonne les différentes actions (de la détection d'une invasion à la coordination d'une réponse rapide appropriée), surveillance et suivi des sites à risques et des sites pilotes, assistance au coordinateur.
Animatrice Territoriale/ Chef de projet En poste depuis le 16/11/2021	WEMA Carole	Coordination et mise en œuvre de la thématique EEE du projet PROTEGE.
Technicienne suivi environnemental PROTEGE/Thème EEE Démissionnaire à compter du 15/11/2021		Acquisition de données environnementales sur les ongulés envahissants et leurs impacts, relevé de données géoréférencées, mise en place de dispositifs de suivi environnemental, suivi des activités de terrain, information du public, diffusion et valorisation de supports de communication, sensibilisation et concertation sur les activités du projet.
Animatrice Territoriale/ Chef de projet PROTEGE/Thème EEE Démissionnaire à compter du 15/11/2021	HAOUET Selma	Coordination et mise en œuvre de la thématique EEE du projet PROTEGE.
Responsable SIG/ BDD – Assistante chef de projet PROTEGE/Thème EEE	BIDAU Géraldine	Développement SIG et BDD environnementale, Assistance au chef de projet, gestion administrative.
Technicien Environnement-Régulation En poste depuis le 16/11/2021.	LEBOUTEILLER Maxime	Accompagnement des différents prestataires en tribu et sur les zones prioritaires du projet, suivi des activités de terrain mises en œuvre par l'équipe projet et ses prestataires, acquisition sur le terrain de données environnementales sur les ongulés envahissants et leurs impacts, relevé de données géoréférencées.

Equipe projet PROTEGE

ANNEXE 2

ORGANIGRAMME DU CEN EN FIN D'ANNEE 2021



ANNEXE 3

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021



BAILLE
Annick
(Haut-Commissariat)



MAURER
Céline
(Office Française
de la biodiversité)



-
En attente
(Nouvelle-Calédonie)



IHAGE
Samuel
(Sénat coutumier)



HONEME
Christiane
(Province des îles Loyauté)



HEO
Nadia
(Province Nord)



SUVE
Françoise
(Province Sud)



GERAUX
Hubert
(WWF France)



TRON
François
(Conservation
internationale)



POININE
Alphonse
(Association
des maires de N-C)



BERTHELOT
Olivier
(Association française
des maires de N-C)



VERDUGER
Myriam
(E.P.L.P)



FARULT
Carine
(Commissaire
du Gouvernement)



GODEFROY
Yves-Marie
(Direction des finances
publiques de N-C)



GATEBLE
Gildas
(IAC)



BAILLON
Nathalie
(CEN)

ANNEXE 4

MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE 2021



MARCHAND
Cyril
(HC-CMRT)



GATEBLE
Gildas
(IAC)



SOULARD
Benoît
(IFREMER)



JOURDAN
Hervé
(IRD)



BURTET-SARRAMEGNA
Valérie
(UNC)

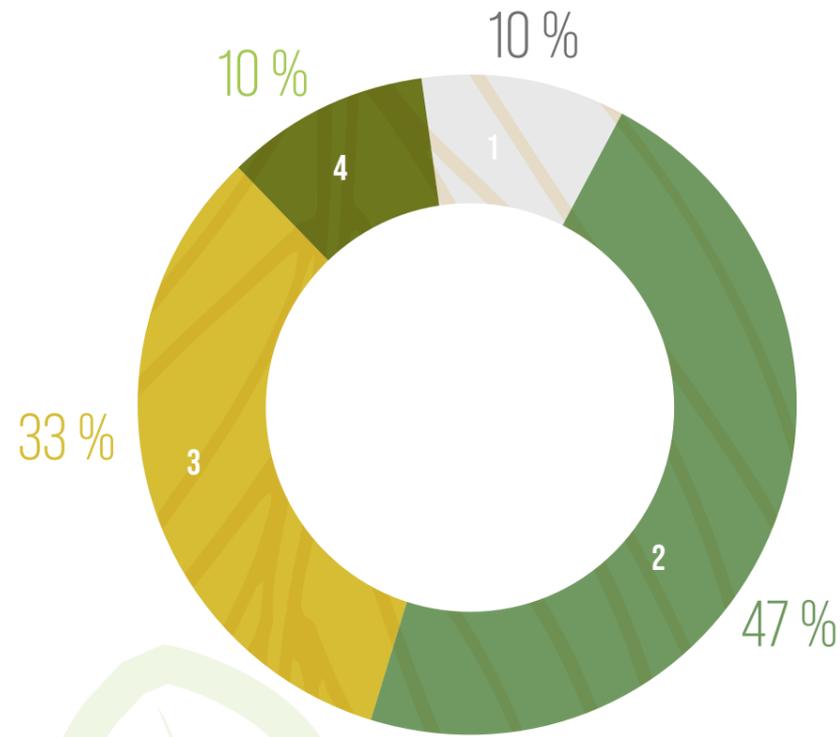


BAILLON
Nathalie
(CEN)

ANNEXE 5

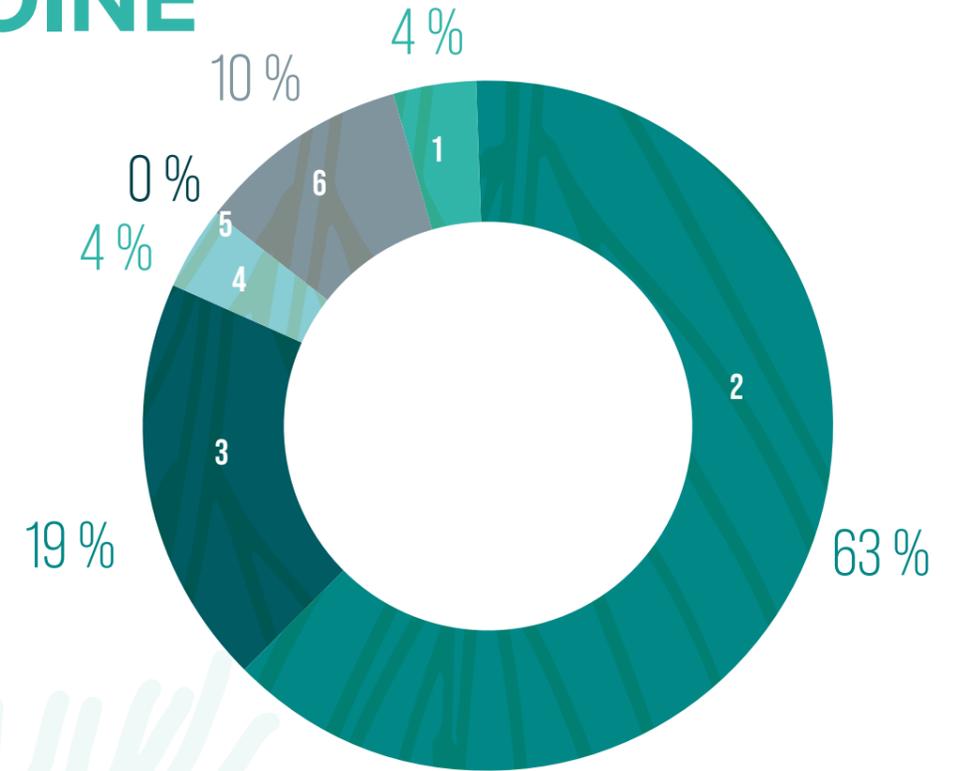
COMPTABILITE ANALYTIQUE PAR PÔLE (AU 31/12/2021)

PÔLE FORÊT SÈCHE



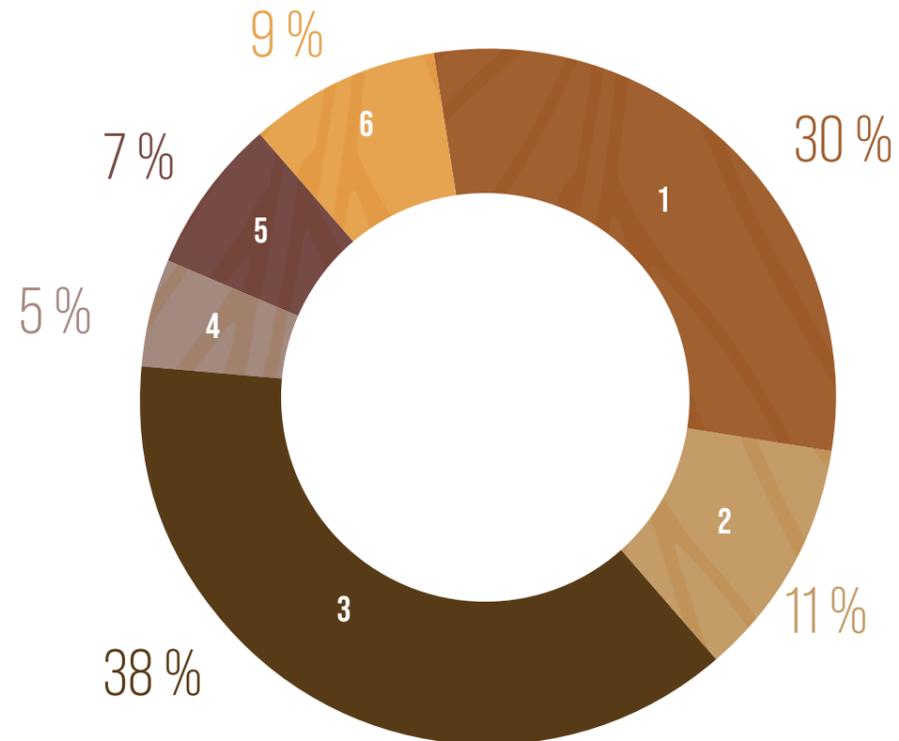
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	
1	DOUBLER LE RYTHME DE PROTECTION PHYSIQUE DES SITES DE FS DU PFS, EN PASSANT DE 300 HA À 600 HA, VOIRE 700 HA DE FS PROTÉGÉES PHYSIQUEMENT
2	MULTIPLIER PAR 10 LES SURFACES REBOISÉES, AFIN DE PARVENIR À 200 HA D'ICI 2023, TOUT EN BAISSANT LES COÛTS UNITAIRES
3	INFORMER ET COORDONNER
4	CONTRIBUER AUX ACTIONS TRANSVERSALES DU CEN

PÔLE PATRIMOINE MARIN



OBJECTIFS GÉNÉRAUX	
1	RENFORCER LA CONNAISSANCE DU PUBLIC SUR LE PATRIMOINE MARIN
2	SOUTENIR LES ACTIONS DE GESTION
3	COORDONNER
4	RENFORCER LE RESEAU
5	EXPERTISER
6	CONTRIBUER AUX ACTIONS TRANSVERSALES

PÔLE ESPÈCES ENVAHISSANTES



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- 1 - PREVENIR & LUTTER ACTIVEMENT
- 2 - SENSIBILISER, COMMUNIQUER, FORMER & TRANSFERER
- 3 - COORDONNER & ANIMER
- 4 - EXPERTISER
- 5 - CONTRIBUER AUX ACTIONS TRANSVERSALES
- 6 - ACTIONS PIL + PROTEGE PIL



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS
DE NOUVELLE-CALÉDONIE
BP 10 | 98 860 Koné | Nouvelle-Calédonie
+687 47 77 04
secretariat@cen.nc
www.cen.nc

